

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
COMMUNAUTAIRE**

SÉANCE DU : 13 avril 2015

• Délégués élus : 44 • En exercice : 44.....

• Présents : 35

M. André WOJCIECHOWSKI, Président,
M. Ludovic RIST, Secrétaire de séance,
MM. WEBER, ADIER, SCHÄFER, WALKOWIAK, LAURENT, Eddie MULLER, RAI FVRFF, Vice-Présidents,
MM. DERU, BIES, Mmes BOUR, ROLSHAUSEN, LEROY, M. KOEHLER, Mmes BOYON, ORDENER, ROUFF, MM. DREISTADT, LANG, Mme DOME, M. TRINKWELL, Mme
SANTIN, MM. MICK, TLEMSANI, Mme PISTER, M. KIEFFER, Mmes STELMASZYK, SALAMONOWSKI, M. SLIWINSKI, Mmes JOHO, PIGEOT, SALAS, M. Frédéric MULLER, Mme
WINTER, Membres Délégués.

• Absents ayant donné procuration à des membres présents : 7

M. Gabriel MULLER (Folschviller) à Mme Giovanna BOYON (Folschviller) ;
M. Dominique STEICHEN (Valmont) à M. Frédéric MULLER (Valmont) ;
M. René STEINER (Saint-Avold) à Mme Mirella STELMASZYK (Saint-Avold) ;
Mme Nadine AUDIS (Saint-Avold) à Mme Michèle JOHO (Saint-Avold) ;
M. Christian THIERY (Saint-Avold) à M. Yahia TLEMSANI (Saint-Avold) ;
M. Roland THIEL (L'Hôpital) à Mme Dolorès ROUFF (L'Hôpital) ;
Mme Jodite CRUMBACH (Carling) à M. Gaston ADIER (Carling).

• Absent excusé n'ayant pas donné pouvoir : 1

M. Claude STAUB (Folschviller).

• Absente : 1

Mme TIRONI-JOUBERT (Saint-Avold)

Point n°0 – Communication.

Après avoir atteint le quorum, M. le Président de la Communauté de Communes du Pays Naborien ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux conseillers communautaires.

A la demande du Bureau, M. le Président de la Communauté de Communes du Pays Naborien informe l'assemblée que le :

– Point n° 6 : "Etude de préfaisabilité sur la stratégie de développement de la tranche 4 de la Centrale Emile Huchet à Saint-Avold/Carling" est retiré ;

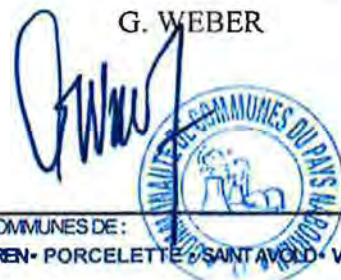
et sollicite l'inscription à l'ordre du jour du point supplémentaire suivant :

– Point n° 13 : "Désignation d'un représentant de la Communauté de Communes du Pays Naborien au conseil d'administration de l'EPFL (Etablissement Public Foncier de Lorraine)",

qui est homologué à l'unanimité par le Conseil Communautaire.

Pour extrait conforme
Saint-Avold, le 15 avril 2015
Le Vice-Président Délégué,

G. WEBER





BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : CC du Pays Naborien

Utilisateur : PAULUZZI

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Deliberations
Numéro de l'acte:	CC_20150413_00
Date de la décision:	2015-04-13 00:00:00+02
Objet:	0. Communication
Classification matières/sous-matières:	5.7
Identifiant unique:	057-245701388-20150413-CC_20150413_00-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier: 057-245701388-20150413-CC_20150413_00-DE-1-1_0.xml	text/xml	793
nom de original: 0. Communication.pdf	application/pdf	91166
nom de métier: 057-245701388-20150413-CC_20150413_00-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	91166

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	23 avril 2015 à 10h12min46s	Dépôt initial
En attente de transmission	23 avril 2015 à 10h16min02s	Accepte par le TdT : validation OK
Transmis	23 avril 2015 à 10h16min04s	Transmis au MIOCT
Acquittement reçu	23 avril 2015 à 10h22min56s	Recu par le MIOCT le 2015-04-23

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
COMMUNAUTAIRE**

SÉANCE DU : 13 avril 2015

- Délégués élus: 44 * En exercice : 44.....
- Présents : 36

M. André WOJCIECHOWSKI, Président,
M. Ludovic RIST, Secrétaire de séance,
MM. WEBER, ADIER, SCHÄFER, WALKOWIAK, LAURENT, Eddio MULLER, BALLEVRE, Vice-Présidents,
MM. DERU, BIES, Mmes BOUR, ROLSHAUSEN, LEROY, M. KOEHLER, Mmes BOYON, ORDENER, ROUFF, MM. DREISTADT, LANG, Mme DOME, M. TRINKWELL, Mme
SANTIN, MM. MICK, TLEMSANI, Mme PISTER, M. KIEFFER, Mmes STELMASZYK, SALAMONOWSKI, M. SLIWINSKI, Mmes JOHO, TIRONI-JOUBERT, PIGEOT, SALAS, M.
Frédéric MULLER, Mme WINTER, Membres Délégués.

- Absents ayant donné procuration à des membres présents : 7

M. Gabriel MULLER (Folschviller) à Mme Giovanna BOYON (Folschviller) ;
M. Dominique STEICHEN (Valmont) à M. Frédéric MULLER (Valmont) ;
M. René STEINER (Saint-Avold) à Mme Mirella STELMASZYK (Saint-Avold) ;
Mme Nadine AUDIS (Saint-Avold) à Mme Michèle JOHO (Saint-Avold) ;
M. Christian THIERRY (Saint-Avold) à M. Yahia TLEMSANI (Saint-Avold) ;
M. Roland THIEL (L'Hôpital) à Mme Dolorès ROUFF (L'Hôpital) ;
Mme Joëlle CRUMBACH (Carling) à M. Gaston ADIER (Carling).

- Absent excusé n'ayant pas donné pouvoir : 1

M. Claude STAUB (Folschviller).

Point n°1

OBJET : Approbation du Procès-Verbal de la séance du 19 février 2015.

Rapporteur : M. André WOJCIECHOWSKI, Président

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article 34 (chapitre VI) du Règlement Intérieur du Conseil Communautaire adopté lors de la séance du 26 juin 2014, point n°1.

Sur proposition du Président, le Conseil Communautaire approuve le procès-verbal de la séance du 19 février 2015.

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Pour extrait conforme
Saint-Avold, le 15 avril 2015
Le Vice-Président Délégué,

G. WEBER



PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU JEUDI 19 FEVRIER 2015 A L'HOPITAL

• **Délégués élus:** 44 • **En exercice :** 44

• **Présents : 35**

M. WOJCIECHOWSKI, Président,

M. RIST, Secrétaire de séance,

MM. WEBER, Gabriel MULLER, ADIER, SCHÄFER, WALKOWIAK,
MM. LAURENT, BALLEVRE, Vice-Présidents

M. DERU, Mmes CRUMBACH, BOUR, M. KOEHLER, Mme BOYON,

Mmes ORDENER, ROUFF, MM. DREISTADT, LANG, Mme DOME,

Mme SANTIN, M. MICK, Mme AUDIS, M. TLEMSANI, Mme PISTER,

M. KIEFFER, Mme STELMASZYK, M. STEINER,

Mmes SALAMONOWSKI, JOHO, M. THIERCY,

Mmes TIRONI-JOUBERT, PIGEOT, SALAS, M. Frédéric MULLER,

Mme WINTER, Membres Délégués.

• **Absents ayant donné procuration à un membre présent : 8**

M. Dominique STEICHEN (Valmont) à M. Frédéric MULLER (Valmont)

M. Eddie MULLER (Porcelette) à Mme Fernande SANTIN (Porcelette)

M. Jean-Pierre BIES (Carling) à M. Gaston ADIER (Carling)

Mme Corinne ROLSHAUSEN (Diesen) à M. Gabriel WALKOWIAK
(Diesen)

Mme Joséphine LEROY (Folschviller) à M. Gabriel MULLER
(Folschviller)

M. Claude STAUB (Folschviller) à M. le Président de la CCPN

M. Bernard TRINKWELL (Macheren) à M. Michel KIEFFER (St Avold)

M. Frédéric SLIWINSKI (St Avold) à M. Yahia TLEMSANI (St Avold)

• **Absent excusé n'ayant pas donné pouvoir : 1**

M. Roland THIEL (L'Hôpital)



Tiers de télétransmission multiprotocole

■ Plate-forme S2LOW - ALTERNANCE Soft

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : CC du Pays Naborien

Utilisateur : PAULUZZI

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Deliberations
Numéro de l'acte:	CC_20150413_01B
Date de la décision:	2015-04-13 00:00:00+02
Objet:	1. Approbation du Procès-Verbal de la séance du 19 février 2015
Classification matières/sous-matières:	5.7
Identifiant unique:	057-245701388-20150413-CC_20150413_01B-D E
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
<i>nom de métier:</i> 057-245701388-20150413-CC_20150413_01B-DE-1-1_0.xml	text/xml	969
<i>nom de original:</i> 1. Approbation du Procès-Verbal de la séance du 19 février 2015.pdf	application/pdf	89031
<i>nom de métier:</i> 057-245701388-20150413-CC_20150413_01B-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	89031
<i>nom de original:</i> 1. PJ - PV séance du 19 février 2015.pdf	application/pdf	67946
<i>nom de métier:</i> 057-245701388-20150413-CC_20150413_01B-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	67946

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	22 avril 2015 à 16h03min54s	Dépôt initial
En attente de transmission	22 avril 2015 à 16h04min02s	Accepte par le TdT : validation OK
Transmis	22 avril 2015 à 16h04min04s	Transmis au MIOCT
Acquittement reçu	22 avril 2015 à 16h04min36s	Recu par le MIOCT le 2015-04-22

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU : 13 avril 2015

- Délégués élus : 44 • En exercice : 44.....
- Présents : 36

M. André WOJCIECHOWSKI, Président,
M. Ludovic RIJST, Secrétaire de séance,
MM WEBER, ADIER, SCHÄFER, WALKOWIAK, LAURENT, Eddie MULLER, BALLEVRE, Vice-Présidents,
MM. DERU, BIES, Mmes BOUR, ROLSHAUSEN, LEROY, M. KOEHLER, Mmes BOYON, ORDENER, ROUFF, MM. DREISTADT, LANG, Mme DOME, M. TRINKWELL, Mme
SANTIN, MM. MICK, TLEMSANI, Mme PISTER, M. KIEFFER, Mmes STELMASZYK, SALAMONOWSKI, M. SLWINSKI, Mmes JOHO, TIRONI-JOUBERT, PIGEOT, SALAS, M.
Frédéric MULLER, Mme WINTER, Membres Délégués.

- Absents ayant donné procuration à des membres présents : 7

M. Gabriel MULLER (Folschviller) à Mme Giovanna BOYON (Folschviller) ;
M. Dominique STEICHEN (Valmont) à M. Frédéric MULLER (Valmont) ;
M. René STEINER (Saint-Avold) à Mme Mireille STELMASZYK (Saint-Avold) ;
Mme Nadine AUDIS (Saint-Avold) à Mme Michèle JOHO (Saint-Avold) ;
M. Christian THIÉRCY (Saint-Avold) à M. Yahia TLEMSANI (Saint-Avold) ;
M. Roland THIEL (L'Hôpital) à Mme Dolorès ROUFF (L'Hôpital) ;
Mme Jolite CRUMBACH (Carling) à M. Gaston ADIER (Carling).

- Absent excusé n'ayant pas donné pouvoir : 1

M. Claude STAUB (Folschviller).

Point n°2

OBJET : Fiscalité directe 2015 – Décisions à prendre en matière de taux

Rapporteur : M. Gaston ADIER, Vice-Président

L'état de notification des taux d'imposition de 2015 des taxes directes locales (état 1259), établi par les services fiscaux, fait ressortir les données suivantes :

Taxes additionnelles	Bases d'imposition 2014	Taux d'imposition 2014	Bases d'imposition prévisionnelles pour 2015	Produit fiscal à taux constant (€)	Pour Mémoire Produit Fiscal Etat n°1259 2014 (€)
Habitation	37 839 000	1,68%	37 853 000	635 930	635 695
Foncière bâti	56 909 000	0,456%	58 336 000	266 012	259 505
Foncière non bâti	458 500	3,17%	455 300	14 433	14 534
CFE	37 720 000	19,09%	39 947 000	7 625 882	7 200 748
CVAE				2 404 828	3 309 148
IFER				3 299 435	3 253 782
DCRTP				447 014	447 014
Vers.GIR				850 145	850 145
TASCOM				246 623	249 153
Prod FNB				78 922	80 920
TOTAL				15 869 224	16 300 644

Allocations compensatrices :

- taxe d'Habitation	12 405 €
- taxes foncières (bâti)	216 €
- taxes foncières (non bâti)	29 €
- CFE dotation unique spéc.	21 351 €
- CFE réduct. création établ.	564 €
	<hr/>
	34 565 €

(Pour mémoire 50 308 € en 2014)

Au vu de ces données, il vous est proposé, pour 2015 le maintien des taux d'imposition suivants :

- taxes additionnelles :		
taxe d'habitation	1,68%	
taxe foncière (bâti)	0,456%	
taxe foncière (non bâti)	3,17%	
- Contribution Foncière des Entreprises	19,09%	(étant précisé que la réserve de taux capitalisée pour la Contribution Foncière des Entreprises est de 0%).

Discussion :

M. TRINKWELL, Délégué Communautaire de Macheren intervient pour attirer l'attention du Conseil Communautaire, que le montant de la CVAE est moins élevé que les années précédentes et résulte d'une baisse des chiffres d'affaires des entreprises situées sur notre territoire. C'est une somme de plus de 900 000 € qui ne tombera pas dans les recettes de notre intercommunalité.

Aussi, M. TRINKWELL ne peut constater dans la conjoncture économique actuelle, que cela résulte d'entreprises qui souffrent pour leur développement.

M. André WOJCIECHOWSKI partage cet avis tout en faisant remarquer que cela peut concerner également des entreprises qui investissent.

Par ailleurs, M. le Président de la CCPN précise que les taux des différentes impositions intercommunales n'augmenteront pas tout en n'empêchant pas une augmentation des impôts locaux.

La délibération soumise au vote est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme
Saint-Avold, le 15 avril 2015
Le Vice-Président Délégué,



G. WEBER



BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : CC du Pays Naborien

Utilisateur : PAULUZZI

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Deliberations
Numéro de l'acte:	CC_20150413_02
Date de la décision:	2015-04-13 00:00:00+02
Objet:	2. Fiscalité directe 2015 - Décisions à prendre en matière de taux
Classification matières/sous-matières:	7.2
Identifiant unique:	057-245701388-20150413-CC_20150413_02-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
057-245701388-20150413-CC_20150413_02-DE-1-1_0.xml	text/xml	843
nom de original:		
2. Fiscalité directe 2015 - Décisions à prendre en matière de taux.pdf	application/pdf	162945
nom de métier:		
057-245701388-20150413-CC_20150413_02-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	162945

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	22 avril 2015 à 16h30min17s	Dépôt initial
En attente de transmission	22 avril 2015 à 16h32min02s	Accepte par le TdT : validation OK
Transmis	22 avril 2015 à 16h32min07s	Transmis au MIOCT
Acquittement reçu	22 avril 2015 à 16h33min24s	Recu par le MIOCT le 2015-04-22

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU : 13 avril 2015

- Délégués élus: 44 • En exercice : 44.....
- Présents : 36

M. André WOJCIECHOWSKI, Président,
M. Ludovic RIST, Secrétaire de séance,
MM. WEBER, ADIER, SCHÄFER, WALKOWIAK, LAURENT, Eddie MULLER, BALLEVRE, Vice-Présidents,
MM. DERU, BIES, Mmes BOUR, ROLSHAUSEN, LEROY, M. KOEHLER, Mmes BOYON, ORDENER, ROUFF, MM. DREISTADT, LANG, Mme DOME, M. TRINKWELL, Mme
SANTIN, MM. MICK, TLEMSANI, Mme PISTER, M. KIEFFER, Mmes STELMASZYK, SALAMONOWSKI, M. SŁOWINSKI, Mmes JOHO, TIRONI-JOUBERT, PIGEOT, SALAS, M.
Frédéric MULLER, Mme WINTER, Membres Délégués.

- Absents ayant donné procuration à des membres présents : 7

M. Gabriel MULLER (Folschviller) à Mme Giovanna BOYON (Folschviller) ;
M. Dominique STEICHEN (Valmont) à M. Frédéric MULLER (Valmont) ;
M. René STEINER (Saint-Avold) à Mme Mirella STELMASZYK (Saint-Avold) ;
Mme Nadine AUDIS (Saint-Avold) à Mme Michèle JOHO (Saint-Avold) ;
M. Christian THIERY (Saint-Avold) à M. Yahia TLEMSANI (Saint-Avold) ;
M. Roland THIEL (L'Hôpital) à Mme Dolorès ROUFF (L'Hôpital) ;
Mme Joëlle CRUMBACH (Carling) à M. Gaston ADIER (Carling)

- Absent excusé n'ayant pas donné pouvoir : 1

M. Claude STAUB (Folschviller)

Point n°3a

OBJET : Examen et vote du budget primitif de l'exercice 2015

a) Budget principal

Rapporteur : M. Gaston ADIER, Vice-Président

M. ADIER présente au Conseil Communautaire le projet de budget primitif principal pour l'exercice 2015, chaque membre étant en possession d'un exemplaire de ce document.

Il est arrêté en mouvements budgétaires à la somme de 29 797 816,91 € se décomposant comme suit :

SECTIONS	Dépenses (€)	Recettes (€)
Investissement	5 946 188,00	5 946 188,00
Fonctionnement	23 851 628,91	23 851 628,91
TOTAUX	29 797 816,91	29 797 816,91

Les principales recettes qui contribuent à l'équilibre de ce budget sont :

- le produit de la fiscalité mixte additionnelle	916 375€
- le produit de la Contribution Foncière des Entreprises	7 625 882€
- le produit de la CVAE	2 404 828€
- le produit de l'IFER	3 299 435€

- la DCRTP	447 014€
- le versement GIR	850 145€
- le produit du versement transport	1 500 000€
- la TASCOT	246 623€
- le produit FNB	78 922€
- la dotation globale de fonctionnement	546 378€
- la dotation de compensation (FPU)	3 043 636€

Il est proposé au conseil communautaire d'autoriser M. le Président à procéder, tout au long de l'exercice budgétaire, aux éventuels virements de crédits nécessaires à la continuation des programmes y figurant, ceci par virements internes dans la limite des crédits votés par chapitre budgétaire.

Discussion :

M. le Président de la CCPN donne la parole à Mme Nathalie PIGEOT, Conseillère Communautaire qui l'interpelle sur la hausse des dépenses de réception passant de 102 000 € à 147 000 € et souhaiterait avoir des précisions sur cette augmentation.

M. le Président de la CCPN répond à Mme PIGEOT qu'il n'entend pas faire d'économie sur ce chapitre, lorsqu'il s'agit de faire venir sur notre territoire, des investisseurs porteurs de projets économiques susceptibles d'amener la création de nouveaux emplois.

Cela notamment, s'il s'agit d'investisseurs venant de pays lointains (Japon, Chine...) qui parcourent des milliers de kilomètres en voiture pour venir visiter notre territoire. M. le Président précise qu'il faudrait plutôt les applaudir que les critiquer.

La parole est donnée à Mme TIRONI-JOUBERT, qui remercie M. le Président de la CCPN d'avoir pu enfin consulter les documents relatifs aux frais de réception sur lesquels, fait-elle remarquer, ne figurent ni l'objet ni l'identité des personnes invitées.

Elle demande à M. le Président de la CCPN de s'expliquer à ce sujet car elle estime que s'agissant des fonds publics, il y a des comptes à rendre.

M. le Président de la CCPN donne la parole à Mme DE SANTIS, Trésorière de la CCPN, qui répond à Mme TIRONI-JOUBERT, que les factures d'investissement sont toutes contrôlées une à une et pour celles délivrées par les restaurateurs, elles sont vérifiées par voie informatique et donne lieu le cas échéant à une demande d'explications et de mentions exhaustives.

Mme TIRONI-JOUBERT demande alors à Mme la Trésorière si elle peut lui adresser une demande de consultation pour ces factures, Mme DE SANTIS n'y émet pas d'objection particulière.

La parole est donnée à Mme PIGEOT qui s'étonne également de la hausse des subventions de fonctionnement aux associations, qui passent de 1,7 M€ à 1,9 M€.

M. le Président lui répond qu'il s'agit d'associations sportives de portée nationale et pouvant prétendre à des aides nationales, en complément des subventions allouées par leurs communes qui bénéficient de moins en moins de dotations émanant de l'Etat.

Plus aucune observation n'étant formulée, la délibération est soumise au vote.

Décision du Conseil Communautaire :

La délibération est adoptée à la majorité des suffrages exprimés

Se sont abstenus : Mmes PIGEOT, TIRONI-JOUBERT, M. DREISTADT

Pour extrait conforme
Saint-Avold, le 15 avril 2015
Le Vice-Président Délégué,

G. WEBER





Tiers de télétransmission multiprotocole

■ Plate-forme S2LOW - ALTERNANCE Soft

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : CC du Pays Naborien

Utilisateur : PAULUZZI

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Deliberations
Numéro de l'acte:	CC_20150413_03A
Date de la décision:	2015-04-13 00:00:00+02
Objet:	3a. Budget principal
Classification matières/sous-matières:	7.1
Identifiant unique:	057-245701388-20150413-CC_20150413_03A-D E
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier: 057-245701388-20150413-CC_20150413_03A-DE-1-1_0.xml	text/xml	799
nom de original: 3a. budge principal.pdf	application/pdf	198802
nom de métier: 057-245701388-20150413-CC_20150413_03A-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	198802

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	22 avril 2015 à 16h32min30s	Dépôt initial
En attente de transmission	22 avril 2015 à 16h36min01s	Accepte par le TdT : validation OK
Transmis	22 avril 2015 à 16h36min03s	Transmis au MIOCT
Acquittement reçu	22 avril 2015 à 16h41min01s	Recu par le MIOCT le 2015-04-22

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU : 13 avril 2015

- **Délégués élus : 44** • **En exercice : 44**.....
- **Présents : 36**

M. André WOJCIECHOWSKI, Président,
M. Ludovic RIST, Secrétaire de séance,
MM. WEBER, ADIER, SCHÄFER, WALKOWIAK, LAURENT, Eddie MULLER, BALLEVRE, Vice-Présidents,
MM. DERU, BIES, Mmes BOUR, ROLSHAUSEN, LEROY, M. KOEHLER, Mmes BOYON, ORDENER, ROUFF, MM. DREISTADT, LANG, Mme DOME, M. TRINKWELL, Mme
SANTIN, MM. MICK, TLEMSANI, Mme PISTER, M. KIEFFER, Mmes STELMASZYK, SALAMONOWSKI, M. SLIWINSKI, Mmes JOHO, TIRONI-JOUBERT, PIGEOT, SALAS, M.
Frédéric MULLER, Mme WINTER, Membres Délégués.

- **Absents ayant donné procuration à des membres présents : 7**

M. Gabriel MULLER (Folschviller) à Mme Giovanna BOYON (Folschviller) ;
M. Dominique STEICHEN (Valmont) à M. Frédéric MULLER (Valmont) ;
M. René STEINER (Saint-Avold) à Mme Mireille STELMASZYK (Saint-Avold) ;
Mme Nadine AUDIS (Saint-Avold) à Mme Michèle JOHO (Saint-Avold) ;
M. Christian THERCY (Saint-Avold) à M. Yahia TLEMSANI (Saint-Avold) ;
M. Roland THIEL (L'Hôpital) à Mme Dolorès ROUFF (L'Hôpital) ;
Mme Joëlle CRUMBACH (Carling) à M. Gaston ADIER (Carling)

- **Absent excusé n'ayant pas donné pouvoir : 1**

M. Claude STAUB (Folschviller).

Point n°3b

OBJET : Examen et vote du budget primitif de l'exercice 2015
b) Budget annexe du centre de fret

Rapporteur : M. Gaston ADIER, Vice-Président

M. ADIER présente au Conseil Communautaire le projet de budget primitif annexe du centre de fret pour l'exercice 2015, chaque membre étant en possession d'un exemplaire de ce document.

Il est arrêté en mouvements budgétaires à la somme de 286 860,37 € se décomposant comme suit :

SECTIONS	Dépenses (€)	Recettes (€)
Investissement	89 491,10	89 491,10
Fonctionnement	197 369,27	197 369,27
TOTAUX	286 860,37	286 860,37

Ce budget est équilibré par les recettes liées à la location des bâtiments.

Il est proposé au conseil communautaire d'autoriser M. le Président à procéder, tout au long de l'exercice budgétaire, aux éventuels virements de crédits nécessaires à la continuation des programmes y figurant, ceci par virements internes dans la limite des crédits votés par chapitre budgétaire.

Décision du Conseil Communautaire :

La délibération est adoptée à la majorité des suffrages exprimés

S'est abstenue : Mme TIRONI-JOUBERT

Pour extrait conforme
Saint-Avold, le 15 avril 2015
Le Vice-Président Délégué,

G. WEBER





BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : CC du Pays Naborien

Utilisateur : PAULUZZI

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Deliberations
Numéro de l'acte:	CC_20150413_03B
Date de la décision:	2015-04-13 00:00:00+02
Objet:	3b. Budget annexe du centre de fret
Classification matières/sous-matières:	7.1
Identifiant unique:	057-245701388-20150413-CC_20150413_03B-D E
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier: 057-245701388-20150413-CC_20150413_03B-DE-1-1_0.xml	text/xml	814
nom de original: 3b. Budget annexe du centre de fret.pdf	application/pdf	108000
nom de métier: 057-245701388-20150413-CC_20150413_03B-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	108000

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	22 avril 2015 à 16h35min01s	Dépôt initial
En attente de transmission	22 avril 2015 à 16h36min02s	Accepte par le TdT : validation OK
Transmis	22 avril 2015 à 16h36min03s	Transmis au MIOCT
Acquittement reçu	22 avril 2015 à 16h42min17s	Recu par le MIOCT le 2015-04-22

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
COMMUNAUTAIRE**

SÉANCE DU : 13 avril 2015

- Délégués élus : 44 * En exercice : 44.....
- Présents : 36

M. André WOJCIECHOWSKI, Président,
M. Ludovic RIST, Secrétaire de séance,
MM. WEBER, ADIER, SCHÄFER, WALKOWIAK, LAURENT, Eddie MULLER, BALLEVRE, Vice-Présidents,
MM. DERU, BIES, Mmes BOUR, ROLSHAUSEN, LEROY, M. KOEHLER, Mmes BOYON, ORDENER, ROUFF, MM. DREI STADT, LANG, Mme DOME, M. TRINKWELL, Mme
SANTIN, MM. MICK, TLEMSANI, Mme PISTER, M. KIEFFER, Mmes STELMASZYK, SALAMONOWSKI, M. SLIWINSKI, Mmes JOHO, TIRONI-JOUBERT, PIGEOT, SALAS, M.
Frédéric MULLER, Mme WINTER, Membres Délégués.

- Absents ayant donné procuration à des membres présents : 7

M. Gabriel MULLER (Folschviller) à Mme Giovanna BOYON (Folschviller) ;
M. Dominique STEICHEN (Valmont) à M. Frédéric MULLER (Valmont) ;
M. René STEINER (Saint-Avold) à Mme Miraille STELMASZYK (Saint-Avold) ;
Mme Nadine AUDIS (Saint-Avold) à Mme Michèle JOHO (Saint-Avold) ;
M. Christian THIERCY (Saint-Avold) à M. Yahia TLEMSANI (Saint-Avold) ;
M. Roland THIEL (L'Hôpital) à Mme Dolorès ROUFF (L'Hôpital) ;
Mme Joëlle CRUMBACH (Carling) à M. Gaston ADIER (Carling).

- Absent excusé n'ayant pas donné pouvoir : 1

M. Claude STAUB (Folschviller).

Point n°3c

OBJET : Examen et vote du budget primitif de l'exercice 2015

c) Budget annexe de la ZAC de Valmont/Saint-Avold dite "Zone ACTIVAL"

Rapporteur : M. Gaston ADIER, Vice-Président

M. ADIER présente au Conseil Communautaire le projet de budget primitif annexe de la ZAC de Valmont/Saint-Avold dite "Zone ACTIVAL" pour l'exercice 2015, chaque membre étant en possession d'un exemplaire de ce document.

Il est arrêté en mouvements budgétaires à la somme de 4 008 337,08 € se décomposant comme suit :

SECTIONS	Dépenses (€)	Recettes (€)
Investissement	1 952 574,09	1 952 574,09
Fonctionnement	2 055 762,99	2 055 762,99
TOTAUX	4 008 337,08	4 008 337,08

Ce budget est équilibré, d'une part par un emprunt de 150 000 €, d'autre part par une avance du Budget Principal de 57 066,10 €.

Il est proposé au conseil communautaire d'autoriser M. le Président à procéder, tout au long de l'exercice budgétaire, aux éventuels virements de crédits nécessaires à la continuation des programmes y figurant, ceci par virements internes dans la limite des crédits votés par chapitre budgétaire.

Décision du Conseil Communautaire :

La délibération est adoptée à la majorité des suffrages exprimés

Se sont abstenues : Mmes PIGEOT, TIRONI-JOUBERT

Pour extrait conforme
Saint-Avold, le 15 avril 2015
Le Vice-Président Délégué,

G. WEBER





Tiers de télétransmission multiprotocole

■ Plate-forme S2LOW - ALTERNANCE Soft

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : CC du Pays Naborien

Utilisateur : PAULUZZI

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Deliberations
Numéro de l'acte:	CC_20150413_03C
Date de la décision:	2015-04-13 00:00:00+02
Objet:	3c. Budget annexe de la ZAC de Valmont/Saint-Avoid dite "Zone ACTIVAL"
Classification matières/sous-matières:	7.1
Identifiant unique:	057-245701388-20150413-CC_20150413_03C-D E
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier: 057-245701388-20150413-CC_20150413_03C-DE-1-1_0.xml	text/xml	849
nom de original: 3c. Budget annexe de la ZAC de Valmont St-Avoid dite Zone Actival.pdf	application/pdf	114568
nom de métier: 057-245701388-20150413-CC_20150413_03C-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	114568

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	22 avril 2015 à 16h37min37s	Dépôt initial
En attente de transmission	22 avril 2015 à 16h40min01s	Accepte par le TdT : validation OK
Transmis	22 avril 2015 à 16h40min03s	Transmis au MIOCT
Acquittement reçu	22 avril 2015 à 16h43min02s	Recu par le MIOCT le 2015-04-22

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU : 13 avril 2015

- Délégués élus : 44 • En exercice : 44.....
- Présents : 36

M. André WOJCIECHOWSKI, Président,
M. Ludovic RUST, Secrétaire de séance,
MM. WEBER, ADIER, SCHÄFER, WALKOWIAK, LAURENT, Eddie MULLER, BALLEVRE, Vice-Présidents,
MM. DERU, BIES, Mmes BOUR, ROLSHAUSEN, LEROY, M. KOEHLER, Mmes BOYON, ORDENER, ROUFF, MM. DREISTADT, LANG, Mme DOME, M. TRINKWELL, Mme
SANTIN, MM. MICK, TLEMSANI, Mme PISTER, M. KIEFFER, Mmes STELMASZYK, SALAMONOWSKI, M. SUWINSKI, Mmes JOHO, TIRONI-JOUBERT, PIGEOT, SALAS, M.
Frédéric MULLER, Mme WINTER, Membres Délégués.

- Absents ayant donné procuration à des membres présents : 7

M. Gabriel MULLER (Folschviller) à Mme Giovanna BOYON (Folschviller) ;
M. Dominique STEICHEN (Valmont) à M. Frédéric MULLER (Valmont) ;
M. René STEINER (Saint-Avold) à Mme Mireille STELMASZYK (Saint-Avold) ;
Mme Nadine AUDIS (Saint-Avold) à Mme Michèle JOHO (Saint-Avold) ;
M. Christian THIERY (Saint-Avold) à M. Yahia TLEMSANI (Saint-Avold) ;
M. Roland THIEL (L'Hôpital) à Mme Océane ROUFF (L'Hôpital) ;
Mme Joëlle CRUMBACH (Carling) à M. Gaston ADIER (Carling)

- Absent excusé n'ayant pas donné pouvoir : 1

M. Claude STAUB (Folschviller).

Point n°3d

OBJET : Examen et vote du budget primitif de l'exercice 2015
d) Budget annexe de la Zone industrielle de FURST

Rapporteur : M. Gaston ADIER, Vice-Président

M. ADIER présente au Conseil Communautaire le projet de budget primitif annexe de la Zone Industrielle de FURST pour l'exercice 2015, chaque membre étant en possession d'un exemplaire de ce document.

Il est arrêté en mouvements budgétaires à la somme de 2 387 675,00 € se décomposant comme suit :

SECTIONS	Dépenses (€)	Recettes (€)
Investissement	2 177 175,00	2 177 175,00
Fonctionnement	210 500,00	210 500,00
TOTAUX	2 387 675,00	2 387 675,00

Ce budget est équilibré :

- par une participation du Budget Principal de 12 727,15 € pour la section de Fonctionnement ;
- par une avance du Budget Principal de 432 930,00 € pour la section d'Investissement ;
- par une prévision d'emprunt de 1 300 000,00€.

Il est proposé au conseil communautaire d'autoriser M. le Président à procéder, tout au long de l'exercice budgétaire, aux éventuels virements de crédits nécessaires à la continuation des programmes y figurant, ceci par virements internes dans la limite des crédits votés par chapitre budgétaire.

Décision du Conseil Communautaire :

La délibération est adoptée à la majorité des suffrages exprimés

Se sont abstenues : Mmes PIGEOT, TIRONI-JOUBERT

Pour extrait conforme
Saint-Avold, le 15 avril 2015
Le Vice-Président Délégué,

G. WEBER





Tiers de télétransmission multiprotocole

■ Plate-forme S2LOW - ALTERNANCE Soft

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : CC du Pays Naborien

Utilisateur : PAULUZZI

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Deliberations
Numéro de l'acte:	CC_20150413_03D
Date de la décision:	2015-04-13 00:00:00+02
Objet:	3d. Budget annexe de la Zone industrielle de FURST
Classification matières/sous-matières:	7.1
Identifiant unique:	057-245701388-20150413-CC_20150413_03D-D E
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier: 057-245701388-20150413-CC_20150413_03D-DE-1-1_0.xml	text/xml	829
nom de original: 3d. Budget annexe de la Zone industrielle de FURST.pdf	application/pdf	122181
nom de métier: 057-245701388-20150413-CC_20150413_03D-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	122181

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	22 avril 2015 à 16h39min46s	Dépôt initial
En attente de transmission	22 avril 2015 à 16h40min03s	Accepte par le TdT : validation OK
Transmis	22 avril 2015 à 16h40min08s	Transmis au MIOCT
Acquittement reçu	22 avril 2015 à 16h43min19s	Recu par le MIOCT le 2015-04-22

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU : 13 avril 2015

- **Délégués élus : 44** * **En exercice : 44**.....
- **Présents : 36**

M. André WOJCIECHOWSKI, Président,
M. Ludovic RIST, Secrétaire de séance,
MM. WEBER, ADIER, SCHÄFER, WALKOWIAK, LAURENT, Eddie MULLER, BALLEVRE, Vice-Présidents,
MM. DERU, BIES, Mmes BOUR, ROLSHAUSEN, LEROY, M. KOEHLER, Mmes BOYON, ORDENER, ROUFF, MM. DREISTADT, LANG, Mme DOME, M. TRINKWELL, Mme
SANTIN, MM. MICK, TLEMSANI, Mme PISTER, M. KIEFFER, Mmes STELMASZYK, SALAMONOWSKI, M. SLIWINSKI, Mmes JOHO, TIRONI-JOUBERT, PIGEOT, SALAS, M.
Frédéric MULLER, Mme WINTER, Membres Délégués.

- **Absents ayant donné procuration à des membres présents : 7**

M. Gabriel MULLER (Folschviller) à Mme Giovanna BOYON (Folschviller) ;
M. Dominique STEICHEN (Valmont) à M. Frédéric MULLER (Valmont) ;
M. René STEINER (Saint-Avold) à Mme Mireille STELMASZYK (Saint-Avold) ;
Mme Nadine AUDIS (Saint-Avold) à Mme Michèle JOHO (Saint-Avold) ;
M. Christian THIERRY (Saint-Avold) à M. Yahlia TLEMSANI (Saint-Avold) ;
M. Roland THIEL (L'Hôpital) à Mme Dolorés ROUFF (L'Hôpital) ;
Mme Joëlle CRUMBACH (Carling) à M. Gaston ADIER (Carling).

- **Absent excusé n'ayant pas donné pouvoir : 1**

M. Claude STAUB (Folschviller).

Point n°3e

OBJET : Examen et vote du budget primitif de l'exercice 2015

d) Budget annexe bâtiment relais – centre de relations clients

Rapporteur : M. Gaston ADIER, Vice-Président

M. ADIER présente au Conseil Communautaire le projet de budget primitif annexe du bâtiment-relais – centre de relations clients pour l'exercice 2015, chaque membre étant en possession d'un exemplaire de ce document.

Il est arrêté en mouvements budgétaires à la somme de 325 581,11 € se décomposant comme suit :

SECTIONS	Dépenses (€)	Recettes (€)
Investissement	131 081,11	131 081,11
Fonctionnement	194 500,00	194 500,00
TOTAUX	325 581,11	325 581,11

Ce budget est équilibré par une participation du Budget Principal à hauteur de 71 154,23 € pour la section de fonctionnement.

Il est proposé au conseil communautaire d'autoriser M. le Président à procéder, tout au long de l'exercice budgétaire, aux éventuels virements de crédits nécessaires à la continuation des programmes y figurant, ceci par virements internes dans la limite des crédits votés par chapitre budgétaire.

Décision du Conseil Communautaire :

La délibération est adoptée à la majorité des suffrages exprimés

Se sont abstenus : Mmes PIGEOT, TIRONI-JOUBERT, M. DREISTADT

Pour extrait conforme
Saint-Avold, le 15 avril 2015
Le Vice-Président Délégué,

G. WEBER





BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : CC du Pays Naborien

Utilisateur : PAULUZZI

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Deliberations
Numéro de l'acte:	CC_20150413_03E
Date de la décision:	2015-04-13 00:00:00+02
Objet:	3e. Budget annexe bâtiment relais - centre de relations clients
Classification matières/sous-matières:	7.1
Identifiant unique:	057-245701388-20150413-CC_20150413_03E-D E
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier: 057-245701388-20150413-CC_20150413_03E-DE-1-1_0.xml	text/xml	842
nom de original: 3e. Budget annexe bâtiment relais - centre de relations clients.pdf	application/pdf	113964
nom de métier: 057-245701388-20150413-CC_20150413_03E-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	113964

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	22 avril 2015 à 16h41min57s	Dépôt initial
En attente de transmission	22 avril 2015 à 16h44min04s	Accepte par le TdT : validation OK
Transmis	22 avril 2015 à 16h44min05s	Transmis au MIOCT
Acquittement reçu	22 avril 2015 à 16h44min25s	Recu par le MIOCT le 2015-04-22

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
COMMUNAUTAIRE**

SÉANCE DU : 13 avril 2015

- Délégués élus: 44 * En exercice : 44.....
- Présents : 36

M. André WOJCIECHOWSKI, Président,
M. Ludovic RIST, Secrétaire de séance,
MM. WEBER, ADIER, SCHÄFER, WALKOWIAK, LAURENT, Eddie MULLER, BALLEVRE, Vice-Présidents,
MM. DERU, BIES, Mmes BOUR, ROLSHAUSEN, LEROY, M. KOEHLER, Mmes BOYON, ORDENER, ROUFF, MM. DREISTADT, LANG, Mme DOME, M. TRINKWELL, Mme
SANTIN, MM. MICK, TLEMSANI, Mme PISTER, M. KIEFFER, Mmes STELMASZYK, SALAMONOWSKI, M. SLIWINSKI, Mmes JOHO, TIRONI-JOUBERT, PIGEOT, SALAS, M.
Frédéric MULLER, Mme WINTER, Membres Délégués.

- Absents ayant donné procuration à des membres présents : 7

M. Gabriel MULLER (Folschviller) à Mme Giovanna BOYON (Folschviller) ;
M. Dominique STEICHEN (Valmont) à M. Frédéric MULLER (Valmont) ;
M. René STEINER (Saint-Avold) à Mme Mireille STELMASZYK (Saint-Avold) ;
Mme Nadine AUDIS (Saint-Avold) à Mme Michèle JOHO (Saint-Avold) ;
M. Christian THIERCY (Saint-Avold) à M. Yahia TLEMSANI (Saint-Avold) ;
M. Roland THIEL (L'Hôpital) à Mme Dolorès ROUFF (L'Hôpital) ;
Mme Joëlle CRUMBACH (Carling) à M. Gaston ADIER (Carling).

- Absent excusé n'ayant pas donné pouvoir : 1

M. Claude STAUB (Folschviller).

Point n°3f

OBJET : Examen et vote du budget primitif de l'exercice 2015
f) Budget annexe de la Zone du GRUNHOF

Rapporteur : M. Gaston ADIER, Vice-Président

M. ADIER présente au Conseil Communautaire le projet de budget primitif annexe de la Zone du GRUNHOF pour l'exercice 2015, chaque membre étant en possession d'un exemplaire de ce document.

Il est arrêté en mouvements budgétaires à la somme de 20 091 044,85 € se décomposant comme suit :

SECTIONS	Dépenses (€)	Recettes (€)
Investissement	10 839 952,15	10 839 952,15
Fonctionnement	9 251 092,70	9 251 092,70
TOTAUX	20 091 044,85	20 091 044,85

Ce budget est équilibré, d'une part par un emprunt de 1 000 000 €, d'autre part par une avance du Budget Principal de 385 043,48 €.

Il est proposé au conseil communautaire d'autoriser M. le Président à procéder, tout au long de l'exercice budgétaire, aux éventuels virements de crédits nécessaires à la continuation des programmes y figurant, ceci par virements internes dans la limite des crédits votés par chapitre budgétaire.

Décision du Conseil Communautaire :

Après avoir précisé à l'assemblée que dans le Budget Annexe de la Zone du GRUNHOF figure également le Composite Park à Porcelette, M. le Président de la CCPN soumet la délibération au vote qui est adoptée à la majorité des suffrages exprimés

Se sont abstenus : Mmes PIGEOT, TIRONI-JOUBERT, M. DREISTADT

Pour extrait conforme
Saint-Avold, le 15 avril 2015
Le Vice-Président Délégué,

G. WEBER





BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : CC du Pays Naborien

Utilisateur : PAULUZZI

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Deliberations
Numéro de l'acte:	CC20150413_03F
Date de la décision:	2015-04-13 00:00:00+02
Objet:	3f. Budget annexe de la Zone du GRUNHOF
Classification matières/sous-matières:	7.1
Identifiant unique:	057-245701388-20150413-CC20150413_03F-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
057-245701388-20150413-CC20150413_03F-DE-1-1_0.xml	text/xml	816
nom de original:		
3f. Budget annexe de la Zone du GRUNHOF.pdf	application/pdf	131501
nom de métier:		
057-245701388-20150413-CC20150413_03F-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	131501

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	22 avril 2015 à 16h44min15s	Dépôt initial
En attente de transmission	22 avril 2015 à 16h48min01s	Accepte par le TdT : validation OK
Transmis	22 avril 2015 à 16h48min02s	Transmis au MIOCT
Acquittement reçu	22 avril 2015 à 16h49min11s	Recu par le MIOCT le 2015-04-22

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU : 13 avril 2015

- **Délégués élus: 44** • **En exercice : 44**.....
- **Présents : 36**

M. André WOJCIECHOWSKI, Président,
M. Ludovic RIST, Secrétaire de séance,
MM. WEBER, ADIER, SCHÄFER, WALKOWIAK, LAURENT, Eddia MÜLLER, BALLEVRE, Vice-Présidents,
MM. DERU, BIES, Mmes BOUR, ROLSHAUSEN, LEROY, M. KOEHLER, Mmes BOYON, ORDENER, ROUFF, MM. DREISTADT, LANG, Mme DOME, M. TRINKWELL, Mme
SANTIN, MM. MICK, TLEMSANI, Mme PISTER, M. KIEFFER, Mmes STELMASZYK, SALAMONOWSKI, M. SŁOWINSKI, Mmes JOHO, TIRONI-JOUBERT, PIGEOT, SALAS, M.
Frédéric MULLER, Mme WINTER, Membres Délégués.

- **Absents ayant donné procuration à des membres présents : 7**

M. Gabriel MULLER (Folschviller) à Mme Giovanna BOYON (Folschviller) ;
M. Dominique STEICHEN (Valmont) à M. Frédéric MULLER (Valmont) ;
M. René STEINER (Saint-Avold) à Mme Mireille STELMASZYK (Saint-Avold) ;
Mme Nadine AUDIS (Saint-Avold) à Mme Michèle JOHO (Saint-Avold) ;
M. Christian THIÉRY (Saint-Avold) à M. Yehia TLEMSANI (Saint-Avold) ;
M. Roland THIEL (L'Hôpital) à Mme Dolorès ROUFF (L'Hôpital) ;
Mme Joëlle CRUMBACH (Carling) à M. Gaston ADIER (Carling).

- **Absent excusé n'ayant pas donné pouvoir : 1**

M. Claude STAUB (Folschviller).

Point n°3g

OBJET : Examen et vote du budget primitif de l'exercice 2015
g) Budget annexe des Ordures Ménagères

Rapporteur : M. Gaston ADIER, Vice-Président

M. ADIER présente au Conseil Communautaire le projet de budget primitif annexe des Ordures Ménagères pour l'exercice 2015, chaque membre étant en possession d'un exemplaire de ce document.

Il est arrêté en mouvements budgétaires à la somme de 6 841 224,22 € se décomposant comme suit :

SECTIONS	Dépenses (€)	Recettes (€)
Investissement	852 594,22	852 594,22
Fonctionnement	5 988 630,00	5 988 630,00
TOTAUX	6 841 224,22	6 841 224,22

La section de fonctionnement de ce budget est essentiellement équilibrée par les redevances ordures ménagères pour un montant de 5 075 946,00 €.

Il est proposé au conseil communautaire d'autoriser M. le Président à procéder, tout au long de l'exercice budgétaire, aux éventuels virements de crédits nécessaires à la continuation des programmes y figurant, ceci par virements internes dans la limite des crédits votés par chapitre budgétaire.

Décision du Conseil Communautaire :

La délibération est adoptée à la majorité des suffrages exprimés

A voté contre : Mme TIRONI-JOUBERT

Se sont abstenus : Mme PIGEOT, M. DREISTADT

Pour extrait conforme
Saint-Avold, le 15 avril 2015
Le Vice-Président Délégué,

G. WEBER





Tiers de télétransmission multiprotocole

■ Plate-forme S2LOW - ALTERNANCE Soft

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : CC du Pays Naborien

Utilisateur : PAULUZZI

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Deliberations
Numéro de l'acte:	CC_20150413_03G
Date de la décision:	2015-04-13 00:00:00+02
Objet:	3g. Budget annexe des Ordures Ménagères
Classification matières/sous-matières:	7.1
Identifiant unique:	057-245701388-20150413-CC_20150413_03G-D E
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
057-245701388-20150413-CC_20150413_03G-DE-1-1_0.xml	text/xml	818
nom de original:		
3g. Budget annexe des Ordures Ménagères.pdf	application/pdf	120430
nom de métier:		
057-245701388-20150413-CC_20150413_03G-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	120430

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	22 avril 2015 à 16h45min40s	Dépôt initial
En attente de transmission	22 avril 2015 à 16h48min01s	Accepte par le TdT : validation OK
Transmis	22 avril 2015 à 16h48min02s	Transmis au MIOCT
Acquittement reçu	22 avril 2015 à 16h49min00s	Recu par le MIOCT le 2015-04-22

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU : 13 avril 2015

• **Délégués élus : 44** • **En exercice : 44**

• **Présents : 36**

M. André WOJCIECHOWSKI, Président,
M. Ludovic RIST, Secrétaire de séance,
MM. WEBER, ADIER, SCHÄFER, WALKOWIAK, LAURENT, EDDIE MULLER, BALLEVRE, Vice-Présidents,
MM. DERU, BIES, Mmes BOUR, ROLSHAUSEN, LEROY, M. KOEHLER, Mmes BOYON, ORDENER, ROUFF, MM. DREISTADT, LANG, Mme DOME, M. TRINKWELL, Mme
SANTIN, MM. MICK, TLEMSANI, Mme PISTER, M. KIEFFER, Mmes STELMASZYK, SALAMONOWSKI, M. SLIWINSKI, Mmes JOHO, TIRONI-JOUBERT, PIGEOT, SALAS, M.
Frédéric MULLER, Mme WINTER, Membres Délégués.

• **Absents ayant donné procuration à des membres présents : 7**

M. Gabriel MULLER (Folschviller) à Mme Giovanna BOYON (Folschviller) ;
M. Dominique STEICHEN (Valmont) à M. Frédéric MULLER (Valmont) ;
M. René STEINER (Saint-Avold) à Mme Mireille STELMASZYK (Saint-Avold) ;
Mme Nadine AUDIS (Saint-Avold) à Mme Michèle JOHO (Saint-Avold) ;
M. Christian THIERY (Saint-Avold) à M. Yannis TLEMSANI (Saint-Avold) ;
M. Roland THIEL (L'Hôpital) à Mme Dolores ROUFF (L'Hôpital) ;
Mme Joëlle CRUMBACH (Carling) à M. Gaston ADIER (Carling).

• **Absent excusé n'ayant pas donné pouvoir : 1**

M. Claude STAUB (Folschviller).

Point n°4

OBJET : Réalisation d'un contrat d'ouverture de crédit de trésorerie de 1.000.000 € pour l'année 2015 avec la Caisse d'Epargne

Rapporteur : M. Gaston ADIER, Vice-Président

Vu Le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2122-22, L 2336-3 et L 5215-14 ;

Il est proposé d'ouvrir, après consultation préalable, pour la réalisation quotidienne d'une gestion de trésorerie très ajustée, une ligne de trésorerie d'un montant de 1.000.000 € auprès de la Caisse d'Epargne pour une durée de douze mois dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

- **Nature** : Ligne de Trésorerie utilisable par tirages,
- **Durée maximum** : 1 an,
- **Taux d'intérêt** : Eonia + marge de 1,30 % l'an,
- **Base de calcul** : exact/360 jours,
- **Modalités de remboursement** : paiement trimestriel par débit d'office,
- **Commissions** : Frais de dossier de 0,15% et Commission de non utilisation de 0,15 % de la différence entre le montant de la ligne de trésorerie et l'encours moyen des tirages effectués au cours de la période de calcul des intérêts,
- **Modalités d'utilisation** : Tirages / versements. Procédure de Crédit d'Office privilégiée.

En vertu de ce qui précède, le Conseil Communautaire :

- 1) autorise M. le Président de la Communauté de Communes du Pays Naborien, ou son représentant légal, à signer l'ensemble de la documentation contractuelle relative à la ligne de trésorerie décrite ci-dessus à intervenir avec la Caisse d'Épargne,
- 2) habilite M. le Président de la Communauté de Communes du Pays Naborien, ou son représentant légal, à procéder ultérieurement, sans autre délibération et à son initiative, aux diverses opérations prévues dans le contrat de ligne de trésorerie et reçoit tous pouvoirs à cet effet.

Décision du Conseil Communautaire :

La délibération est adoptée à la majorité des suffrages exprimés

Se sont abstenus : Mme TIRONI-JOUBERT, M. DREISTADT

Pour extrait conforme
Saint-Avold, le 15 avril 2015
Le Vice-Président Délégué,

G. WEBER





BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : CC du Pays Naborien

Utilisateur : PAULUZZI

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Deliberations
Numéro de l'acte:	CC_20150413_04
Date de la décision:	2015-04-13 00:00:00+02
Objet:	4. Réalisation d'un contrat d'ouverture de crédit de trésorerie de 1.000.000 ₣ pour l'année 2015 avec la Caisse d'Epargne
Classification matières/sous-matières:	7.3
Identifiant unique:	057-245701388-20150413-CC_20150413_04-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier: 057-245701388-20150413-CC_20150413_04-DE-1-1_0.xml	text/xml	898
nom de original: 4. Réalisation d'un contrat d'ouverture de crédit de trésorerie de 1.000.000 ₣ pour l'année 2015 avec la Caisse d'Epargne.pdf	application/pdf	124914
nom de métier: 057-245701388-20150413-CC_20150413_04-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	124914

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	22 avril 2015 à 16h47min56s	Dépôt initial
En attente de transmission	22 avril 2015 à 16h48min01s	Accepte par le TdT : validation OK
Transmis	22 avril 2015 à 16h48min02s	Transmis au MIOCT
Acquittement reçu	22 avril 2015 à 16h48min44s	Recu par le MIOCT le 2015-04-22

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU : 13 avril 2015

- **Délégués élus: 44** • **En exercice : 44**
- **Présents : 36**

M. André WOJCIECHOWSKI, Président,
M. Ludovic RIST, Secrétaire de séance,
MM. WEBER, ADIER, SCHAFER, WALKOWIAK, LAURENT, Eddie MULLER, BALLEVRE, Vice-Présidents,
MM. DERU, BIES, Mmes BOUR, ROISHAUSEN, LEROY, M. KOEHLER, Mmes BOYON, ORDENER, ROUFF, MM. DREISTADT, LANG, Mme DOME, M. TRINKWELL, Mme
SANTIN, MM. MICK, TLEMSANI, Mme PISTER, M. KIEFFER, Mmes STELMASZYK, SALAMONOWSKI, M. SLWINSKI, Mmes JOHO, TIRONI-JOUBERT, PIGEOT, SALAS, M.
Frédéric MULLER, Mme WINTER, Membres Délégués

- **Absents ayant donné procuration à des membres présents : 7**

M. Gabriel MULLER (Folschviller) à Mme Giovanna BOYON (Folschviller) ;
M. Dominique STEICHEN (Valmont) à M. Frédéric MULLER (Valmont) ;
M. René STEINER (Saint-Avold) à Mme Mireille STELMASZYK (Saint-Avold) ;
Mme Nadine AUDIS (Saint-Avold) à Mme Michèle JOHO (Saint-Avold) ;
M. Christian THIERY (Saint-Avold) à M. Yahia TLEMSANI (Saint-Avold) ;
M. Roland THIEL (L'Hôpital) à Mme Dolorès ROUFF (L'Hôpital) ;
Mme Joëlle CRUMBACH (Carling) à M. Gaston ADIER (Carling).

- **Absent excusé n'ayant pas donné pouvoir : 1**

M. Claude STAUB (Folschviller)

Point n°5

OBJET : Versement d'un Fonds de Concours à la Ville de l'Hôpital

Rapporteur : M. Gaston ADIER, Vice-Président

Par délibération du 27 novembre 2014, point n°5, notre assemblée communautaire a homologué à l'unanimité, l'attribution d'un versement d'un Fonds de Concours, à hauteur de 50 000 € au profit de ses communes membres, pour la durée de la mandature 2014-2020 et suivant les dispositions de l'alinéa V de l'article L.5214-16 du Code Général des Collectivités Territoriales.

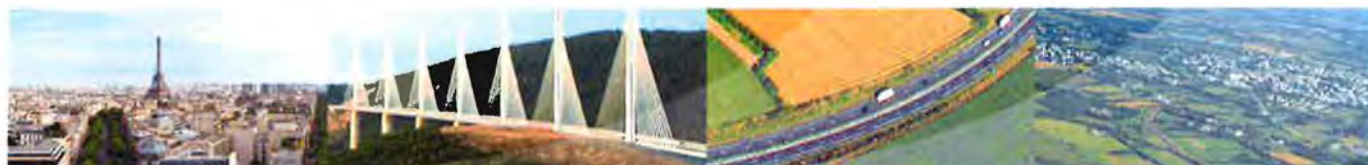
Par courrier du 3 mars 2015, M. le Maire de la Ville de l'Hôpital a sollicité auprès de M. le Président de la Communauté de Communes du Pays Naborien, le versement du montant de 50 000 € pour la réalisation d'une Maison de la Petite Enfance à l'Hôpital, qui est déterminé comme suit :

- Acquisition du terrain d'assiette : 51 527,30 €
- Travaux de Démolition et Nettoyage du terrain pour mise en sécurité du site : 51 600,00 € TTC

Le Conseil Communautaire accepte à l'unanimité le versement du fonds de concours de 50 000 € à la Ville de L'Hôpital, étant précisé que les crédits budgétaires sont prévus au Budget Primitif 2015.

Pour extrait conforme
Saint-Avold, le 15 avril 2015
Le Vice-Président Délégué,





Tiers de télétransmission multiprotocole

■ Plate-forme S2LOW - ALTERNANCE Soft

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : CC du Pays Naborien

Utilisateur : PAULUZZI

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Deliberations
Numéro de l'acte:	CC_20150413_05
Date de la décision:	2015-04-13 00:00:00+02
Objet:	5. Versement d'un Fonds de Concours à la Ville de l'Hôpital
Classification matières/sous-matières:	7.8
Identifiant unique:	057-245701388-20150413-CC_20150413_05-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
057-245701388-20150413-CC_20150413_05-DE-1-1_0.xml	text/xml	836
nom de original:		
5. Versement d'un Fonds de Concours à la Ville de l'Hôpital.pdf	application/pdf	88893
nom de métier:		
057-245701388-20150413-CC_20150413_05-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	88893

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	22 avril 2015 à 16h54min08s	Dépôt initial
En attente de transmission	22 avril 2015 à 16h56min02s	Accepte par le TdT : validation OK
Transmis	22 avril 2015 à 16h56min23s	Transmis au MIOCT
Acquittement reçu	22 avril 2015 à 17h00min06s	Recu par le MIOCT le 2015-04-22

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU : 13 avril 2015

- **Délégués élus : 44** • **En exercice : 44**
- **Présents : 36**

M. André WOJCIECHOWSKI, Président,
M. Ludovic RIST, Secrétaire de séance,
MM. WEBER, ADIER, SCHÄFER, WALKOWIAK, LAURENT, Eddie MULLER, BALLEVRE, Vice-Présidents,
MM. DERU, BIES, Mmes BOUR, ROLSHAUSEN, LEROY, M. KOEHLER, Mmes BOYON, ORDENER, ROUFF, MM. DREISTADT, LANG, Mme DOME, M. TRINKWELL, Mmes
SANTIN, MM. MICK, TLEMSANI, Mme PISTER, M. KIEFFER, Mmes STELMASZYK, SALAMONOWSKI, M. SŁWINSKI, Mmes JOHO, TIRONI-JOUBERT, PIGEOT, SALAS, M.
Frédéric MULLER, Mme WINTER, Membres Délégués

- **Absents ayant donné procuration à des membres présents : 7**

M. Gabriel MULLER (Folschviller) à Mme Giovanna BOYON (Folschviller) ;
M. Dominique STEICHEN (Valmont) à M. Frédéric MULLER (Valmont) ;
M. René STEINER (Saint-Avold) à Mme Mireille STELMASZYK (Saint-Avold) ;
Mme Nadine AUDIS (Saint-Avold) à Mme Michèle JOHO (Saint-Avold) ;
M. Christian THIERY (Saint-Avold) à M. Yahia TLEMSANI (Saint-Avold) ;
M. Roland THIEL (L'Hôpital) à Mme Dolorès ROUFF (L'Hôpital) ;
Mme Joëlle CRUMBACH (Carling) à M. Gaston ADIER (Carling).

- **Absent excusé n'ayant pas donné pouvoir : 1**

M. Claude STAUB (Folschviller).

Point n°7a

OBJET : Implantation de la Société VB2M sur le territoire Naborien
a) Résiliation du bail intervenu avec la Société T.O

Rapporteur : M. Gilbert WEBER, Vice-Président

Par délibération du 28 novembre 2013, point n° 17, notre assemblée communautaire a autorisé son Président à comparaître à la signature du bail à intervenir avec la Société T.O. à Saint-Avold, représentée par M. TELLIGOZ, en vue de permettre :

- la location d'un bâtiment industriel appartenant à la Société T.O., sise en Zone EUROPORT, d'une surface de près de 600 m², au profit de la Société VB2M, représentée par son dirigeant, M. Eric MARCADIER, pour une durée d'un an, à compter du 1^{er} janvier 2014 et moyennant un prix de location intervenu au montant HT de 4000 €/mensuel ;

Parallèlement, une convention tripartite de location est intervenue entre le Société T.O., la Société VB2M et la CCPN, pour convenir des modalités de location du bâtiment industriel concerné, pour une durée de neuf ans, à compter du 1^{er} janvier 2014, moyennant un loyer annuel de 48 000 € HT hors charges, pour l'usage suivant :

- Réalisation d'une installation pilote utilisant un procédé chimique pour traiter des coproduits industriels et fabriquer des additifs pour la chimie.

Ledit projet ne pouvant voir le jour dans le site d'implantation concerné et de nouveaux investisseurs accompagnant le projet de M. MARCADIER, il a été mis fin à la location consentie par la Société T.O. et en dédommagement, M. le Président de la CCPN a informé M. Mehmet TELLIGOZ par courrier du 8 janvier 2015 que la CCPN honorera les loyers des mois de janvier, février et mars 2015 pour un montant HT de 4000 €/Mensuel.

En vertu de ce qui précède, le Conseil Communautaire :

- 1) autorise le règlement financier de l'indemnité de dédommagement des loyers des mois de janvier, février et mars 2015 à la Société T.O. pour un montant HT de 12 000 € à compter de la résiliation de la convention tripartite intervenue entre les sociétés T.O, VB2M et la CCPN ;
- 2) impute la dépense correspondante aux crédits budgétaires constitués au Budget Primitif 2015, chapitre 011 article 613-2/90.

Décision du Conseil Communautaire :

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme
Saint-Avold, le 15 avril 2015
Le Vice-Président Délégué,

G. WEBER





Tiers de télétransmission multiprotocole

■ Plate-forme S2LOW - ALTERNANCE Soft

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : CC du Pays Naborien

Utilisateur : PAULUZZI

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Deliberations
Numéro de l'acte:	CC_20150413_7A
Date de la décision:	2015-04-13 00:00:00+02
Objet:	7a. Résiliation du bail intervenu avec la Société T.O
Classification matières/sous-matières:	3.3
Identifiant unique:	057-245701388-20150413-CC_20150413_7A-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
<i>nom de métier:</i>		
057-245701388-20150413-CC_20150413_7A-DE-1-1_0.xml	text/xml	830
<i>nom de original:</i>		
7a. Résiliation du bail intervenu avec la Sté T.O..pdf	application/pdf	138519
<i>nom de métier:</i>		
057-245701388-20150413-CC_20150413_7A-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	138519

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	22 avril 2015 à 17h03min57s	Dépôt initial
En attente de transmission	22 avril 2015 à 17h04min02s	Accepte par le TdT : validation OK
Transmis	22 avril 2015 à 17h04min04s	Transmis au MIOCT
Acquittement reçu	22 avril 2015 à 17h04min23s	Recu par le MIOCT le 2015-04-22

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU : 13 avril 2015

- Délégués élus: 44 • En exercice : 44.....
- Présents : 36

M. André WOJCIECHOWSKI, Président,
M. Ludovic RIST, Secrétaire de séance,
MM. WEBER, ADIER, SCHÄFER, WALKOWIAK, LAURENT, Eddie MULLER, BALLEVRE, Vice-Présidents,
MM. DERU, BIES, Mmes BOUR, ROLSHAUSEN, LEROY, M. KOEHLER, Mmes BOYON, ORDENER, ROUFF, MM. DREIJDADT, LANG, Mme DÔME, M. TRINKWELL, Mme
SANTIN, MM. MICK, TLEMSANI, Mme PISTER, M. KIEFFER, Mmes STELMASZYK, SALAMONOWSKI, M. SLIWINSKI, Mmes JOHO, TIRONI-JOUBERT, PIGEOT, SALAS, M.
Frédéric MULLER, Mme WINTER, Membres Délégués

- Absents ayant donné procuration à des membres présents : 7

M. Gabriel MULLER (Folschviller) à Mme Giovanna BOYON (Folschviller) ;
M. Dominique STEICHEN (Valmont) à M. Frédéric MULLER (Valmont) ;
M. René STEINER (Saint-Avold) à Mme Mireille STELMASZYK (Saint-Avold) ;
Mme Nadine AUDIS (Saint-Avold) à Mme Michèle JOHO (Saint-Avold) ;
M. Christian THIERY (Saint-Avold) à M. Yahia TLEMSANI (Saint-Avold) ;
M. Roland THIEL (L'Hôpital) à Mme Dolorès ROUFF (L'Hôpital) ;
Mme Joëlle CRUMBACH (Carling) à M. Gaston ADIER (Carling).

- Absent excusé n'ayant pas donné pouvoir : 1

M. Claude STAUB (Folschviller).

Point n°7b

OBJET : Implantation de la Société VB2M sur le territoire Naborien
b) Convention de location à intervenir avec la SCI PATTON, sise à Folschviller

Rapporteur : M. Gilbert WEBER, Vice-Président

Par délibération du 28 novembre 2013, point n° 17, notre assemblée communautaire a autorisé son Président à comparaître à la signature du bail de location d'un bâtiment industriel, sis à la Zone EUROPORT à Saint-Avold, appartenant à la Société T.O., représentée par M. TELLIGOZ avec la Société VB2M, représentée par M. Eric MARCADIER, pour une durée d'un an, à compter du 1^{er} janvier 2014 et moyennant un prix de location d'un montant HT de 3500 €/mensuel ;

La Société VB2M, qui grâce à un procédé chimique breveté traite les effluents, récupère et recycle certaines composantes (tel le zinc, fer, gypse, chrome,...) au travers du projet HYDROMEL (défini dans le document ci annexé), souhaite implanter longuement son pilote sur le territoire Naborien pour avancer dans ce projet. Le local n'étant plus adapté pour le lancement de ce projet, la Société VB2M a informé M. le Président de la CCPN du déménagement de son pilote dans un local à Folschviller appartenant à la SCI PATTON, et a présenté ce projet de déménagement à la commission de développement économique réunie le 9 décembre 2014.

Aussi, le Directeur de la Société VB2M a sollicité l'aide financière de la CCPN pour prendre en charge les six premiers mois de loyers qui lui permettra de poursuivre le projet de recyclage des REFIDND, déjà bien avancé et d'exploiter son pilote dans des locaux parfaitement adaptés.

Dans le cadre de la politique active de soutien au développement économique mené par la CCPN, la Commission de Développement Economique, réunie le 9 décembre 2014, a émis un avis favorable pour autoriser le règlement financier HT de 3500 € /mois correspondant au coût de location de la Société VB2M, pour une durée de six mois, calculés sur le montant payé à la Société TO, afin de trouver de nouveaux locaux avec un loyer moindre.

Le Bureau réuni le 08 avril 2015, considère que cette aide financière sollicitée sera l'ultime effort financier consenti par l'Intercommunalité en attendant le développement de la société VB2M.

Le Conseil Communautaire :

- 1) autorise le règlement financier des loyers pour six mois à verser à la SCI PATTON, pour le compte de la société VB2M, soit un montant total HT de 21 000 € à savoir 3 500 HT/mensuel ;
- 2) habilite M. le Président ou son Représentant à signer la convention de location précaire à intervenir avec la SCI PATTON et impute la dépense correspondante aux crédits budgétaires constitués au Budget Primitif 2015, chapitre 011 article 613-2/90.

Décision du Conseil Communautaire :

Après précisions complémentaires de M. le Président de la CCPN portant sur les modalités financières de cette location consentie à un montant moindre, soit 3 500 € HT/mensuel sur une durée de six mois, la délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme
Saint-Avold, le 15 avril 2015
Le Vice-Président Délégué,

G. WEBER





VALREF



Projet HYDROMEL

Décembre 2014



Envoyé en préfecture le 22/04/2015

Reçu en préfecture le 22/04/2015

Affiché le

510

Présentation des sociétés

Marcus Invest

- Création en 2004
- Activité R&D et Holding
- CA cumulé : 1,6 M€/an
- Investissements R&D : 480 k€

Activité de R&D :

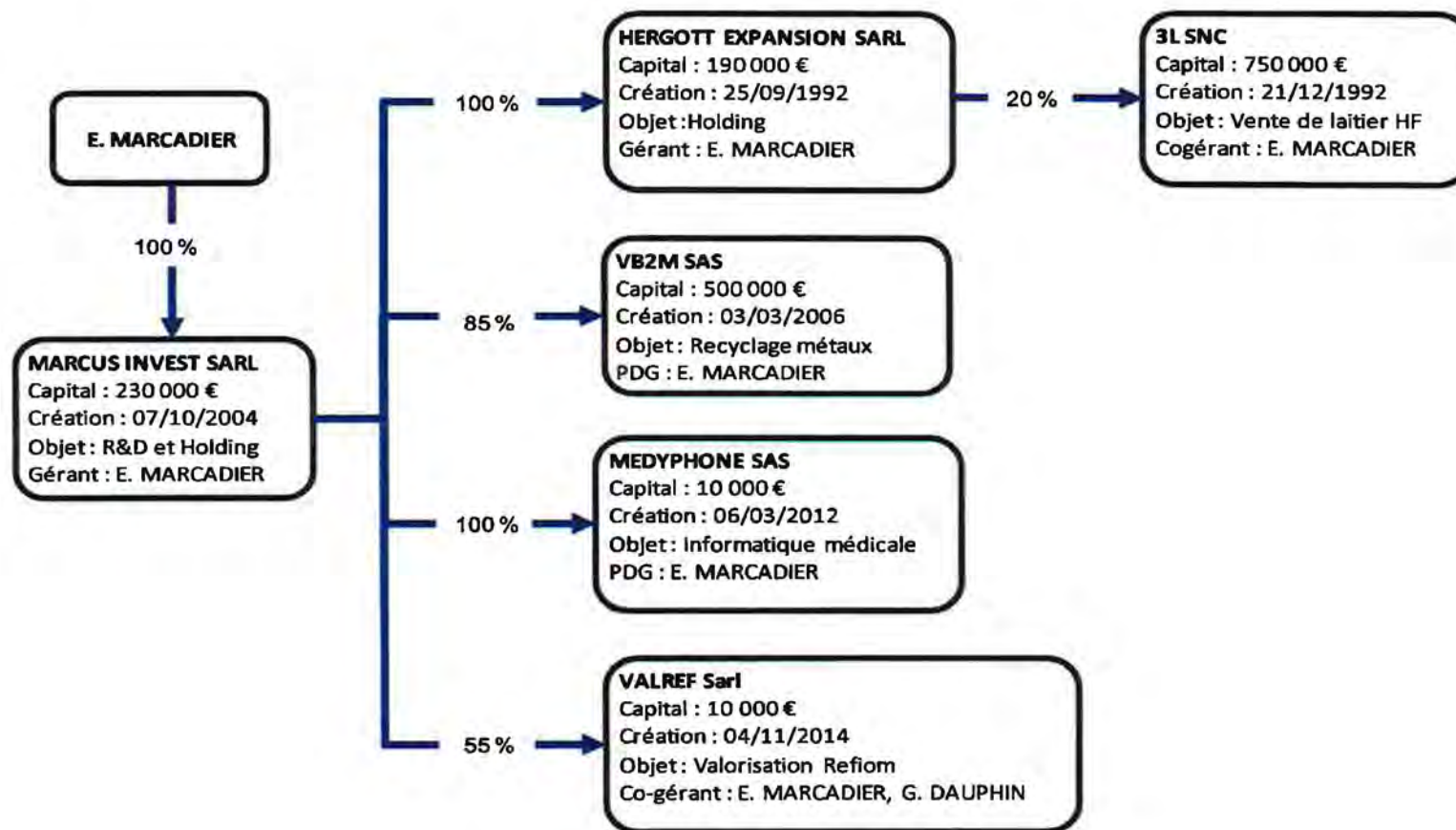
- Partenariat avec l'Université de Lorraine
- Développe des procédés hydrométallurgiques innovants : 4 brevets + 1 en cours
- Recyclage de déchets avec valorisation matière
- Procédés propres, chimie verte, urban mining
- Transfert R&D à une société qui va industrialiser le procédé : VB2M, VALREF

Activité de Holding

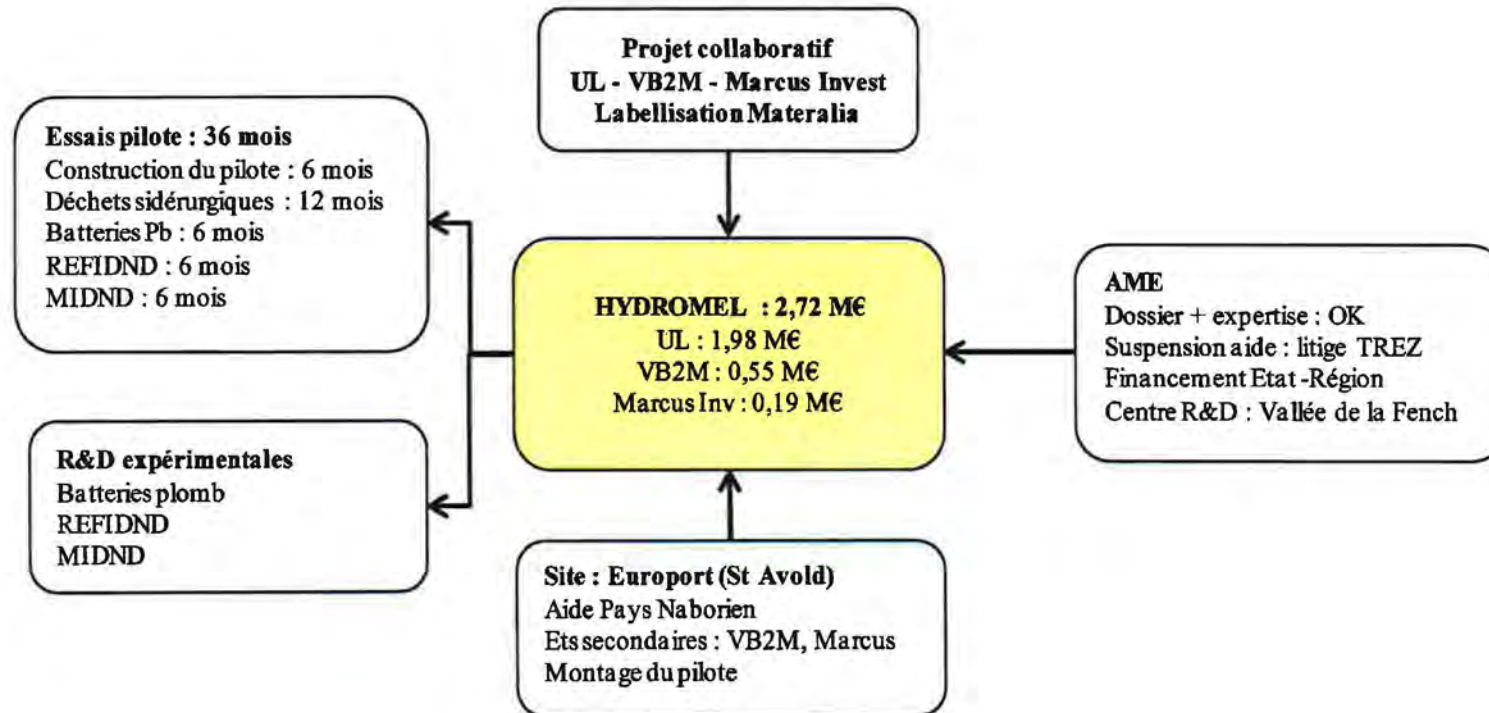
- LES LAITIERS LORRAINS « 3L »
- VB2M
- Medyphone
- VALREF



Présentation des sociétés

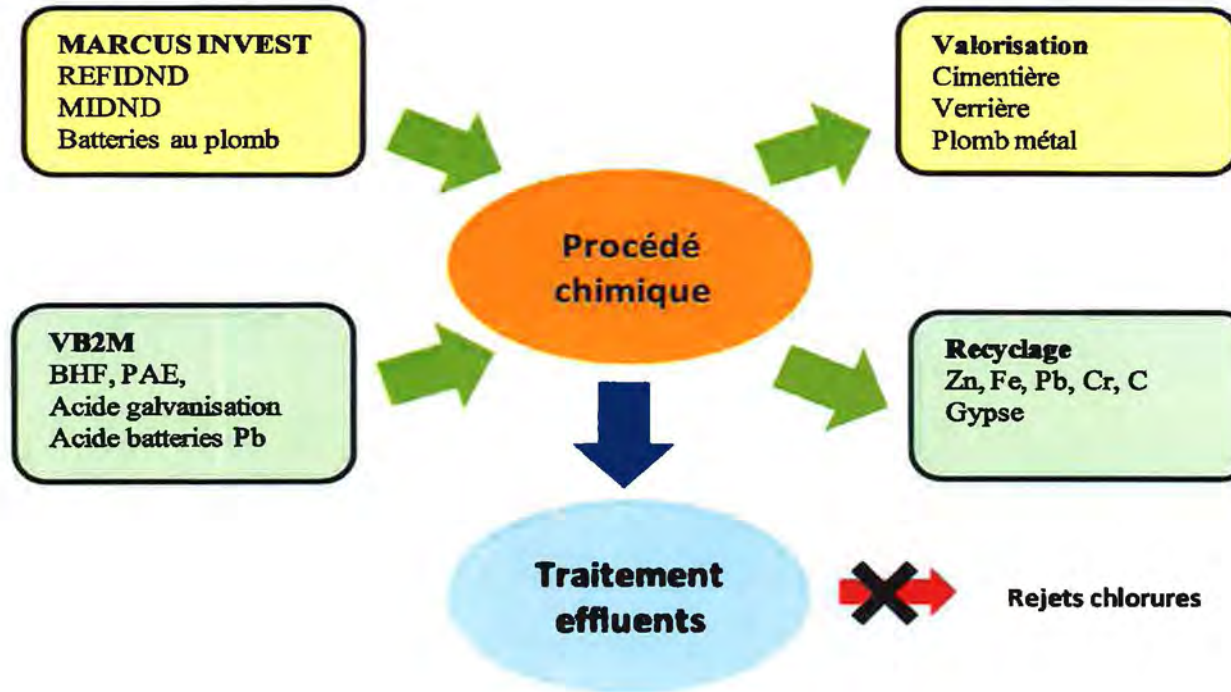


Projet HYDROMEL



Envoyé en préfecture le 22/04/2015
Reçu en préfecture le 22/04/2015
Affiché le

Projet HYDROMEL





Procédé ABC

Acide Base combinés

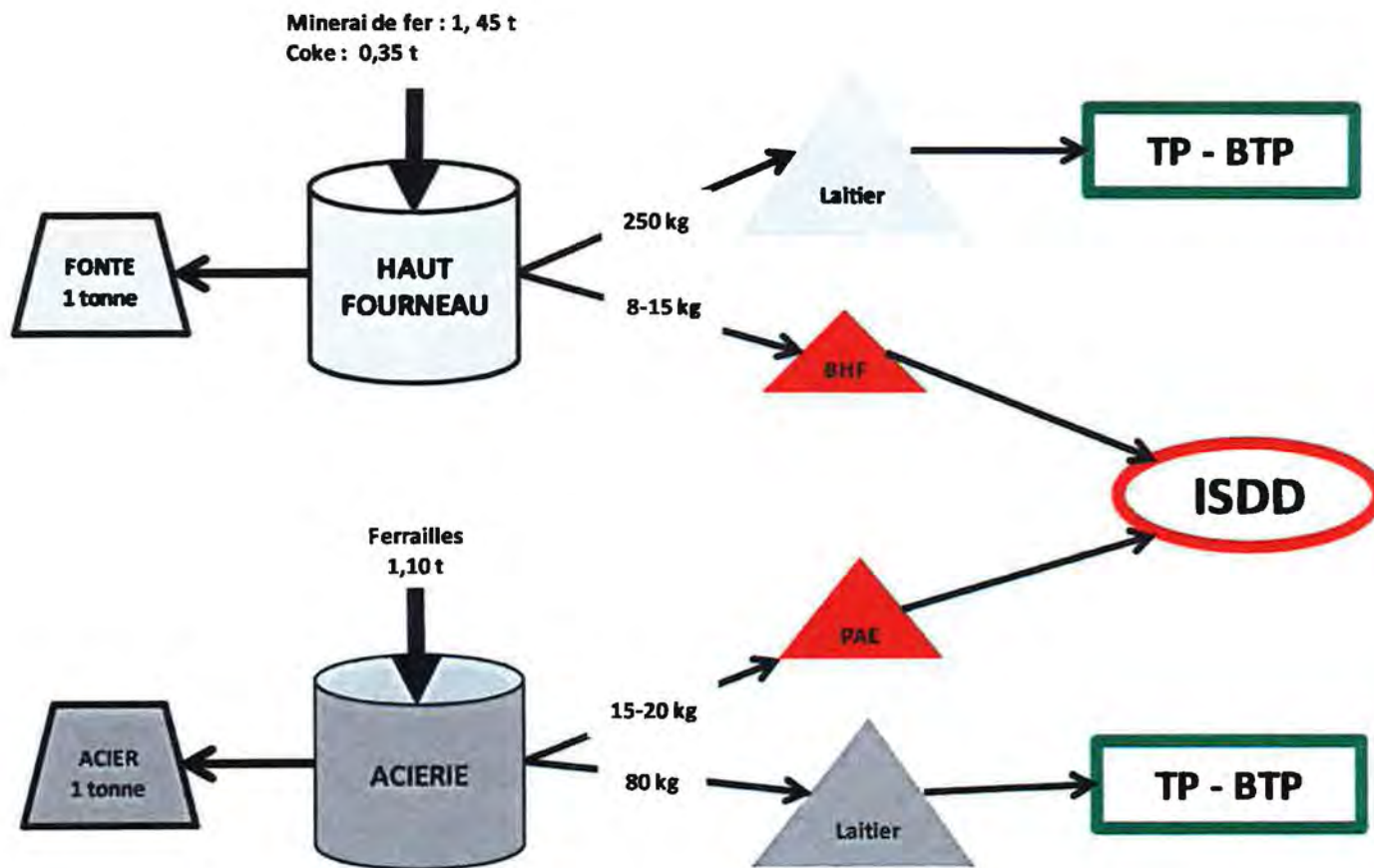


Envoyé en préfecture le 22/04/2015

Reçu en préfecture le 22/04/2015

Affiché le

SLO



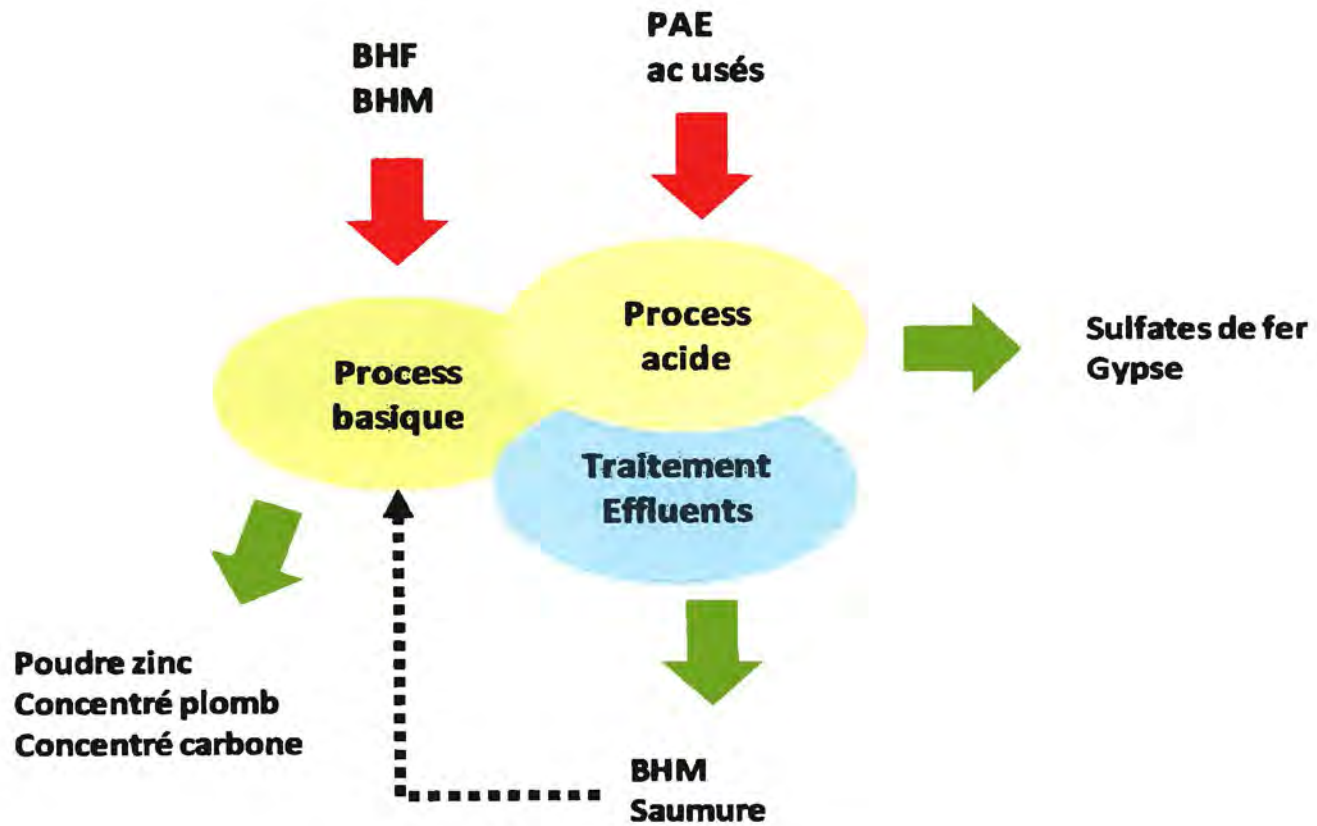
- ❑ **VB2M a développé le procédé ABC, procédé hydrométallurgique, pour récupérer sélectivement les métaux (Zn, Fe, Pb) à partir de coproduits sidérurgiques riches en zinc (PAE, BHF, acides de galvanisation) et fabriquer des additifs.**

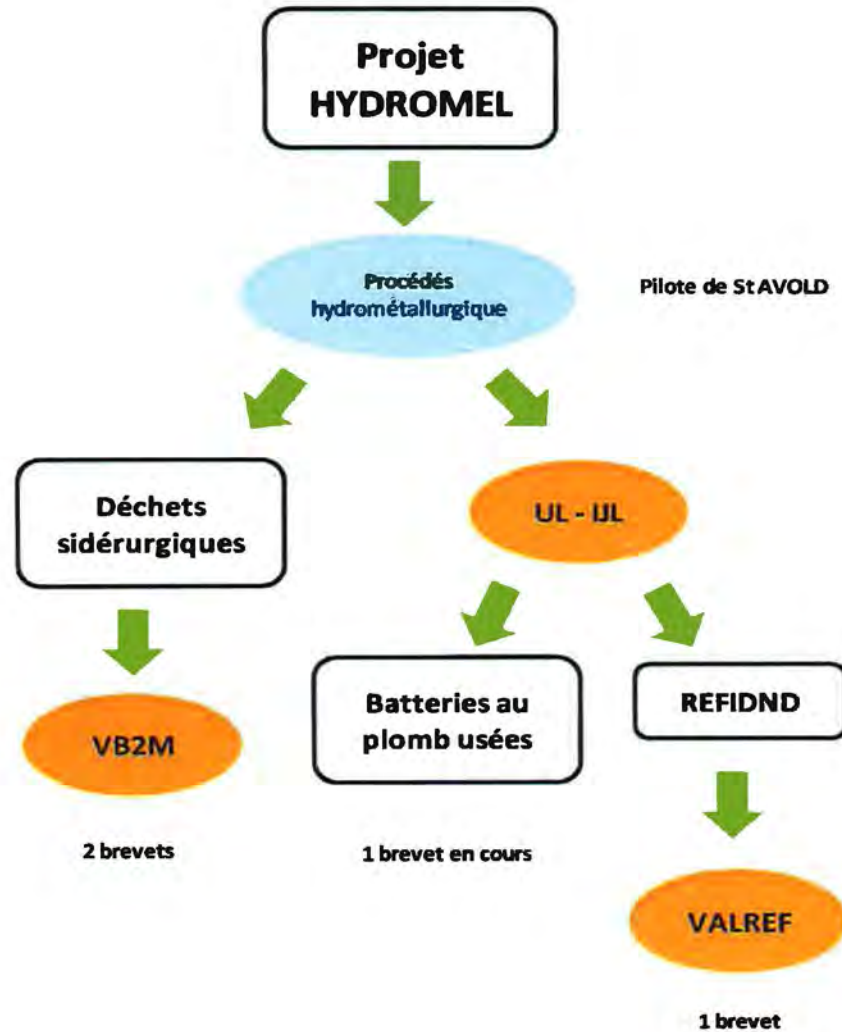
- ❑ **Situation en Lorraine**
 - BHF : stocks de plus de 3 millions de tonnes, 10 à 25% de Zn, DIS, lagunées sur le terrain naturel
 - PAE : production 30 kt/an, stocks de 350 kt à Neuves –Maisons (SAM), DIS, traitement thermique ou ISDD
 - Acide de galvanisation usé : 80 kt/an

- ❑ **Procédé innovant :**
 - Hydrométallurgie en milieu acide et basique combinés,
 - Récupération de 95% du zinc (oxydes et ferrites), 95% du plomb et 85% du fer
 - Recyclage en interne des effluents (BHM, saumure)
 - 2 brevets avec extensions internationales, licence ArcelorMittal

- ❑ **Procédé écologique :**
 - Fabrication d'additifs chimiques (poudre zinc, sulfate ferrique, carbone, gypse)
 - 80% des coproduits traités sont valorisés,
 - Pas de rejet de chlorures dans le milieu naturel

- ❑ **Création d'emplois : 40**





Envoyé en préfecture le 22/04/2015
 Reçu en préfecture le 22/04/2015
 Affiché le

R&D avec Université de Lorraine

**Boues des batteries au plomb usées
Déchets incinération OM : projet HYDRE**

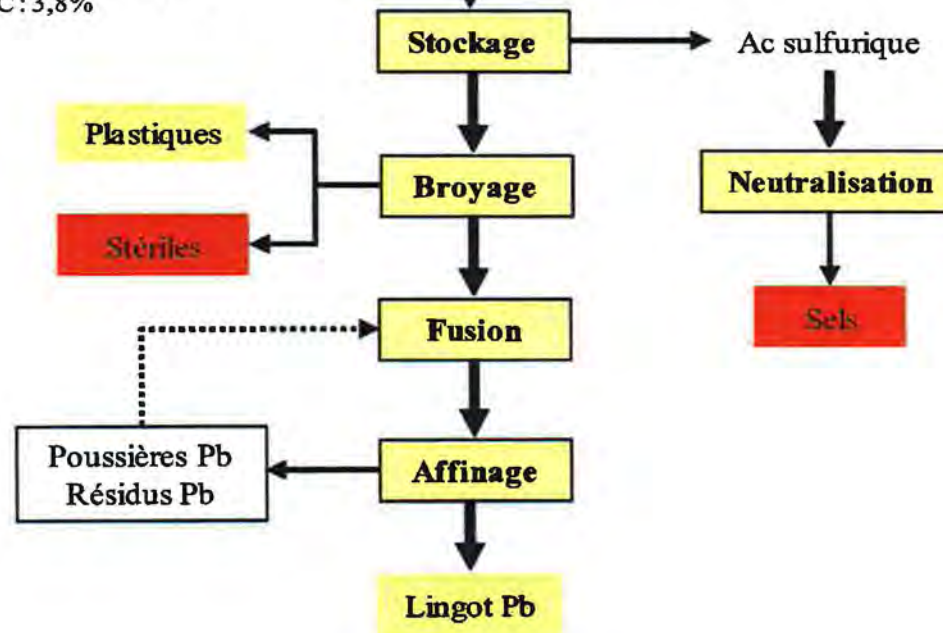


Recyclage des batteries

Batterie Plomb
 PbSO₄ : 24,5%
 PbO : 16%
 Alliage de Pb : 21%
 H₂SO₄ : 24%
 Polypropylène : 7,7%
 PVC : 3,8%

Batterie plomb
usée

Batterie : boue
 PbSO₄ : 55-60 %
 PbO₂ : 20-25 %
 Pb : 1-5%
 Autres : Ca, Cu, Sb, As, Sn, Ag



❑ **Problématique**

- 230 kt de batteries au plomb traité par an, dont 215 kt valorisées
- Acide sulfurique neutralisé, pas de valorisation
- Boues de $PbSO_4$ sont traitées avant fusion dans le four : coûteux et polluant
- Pas de procédé concurrent

❑ **R&D avec Université de Lorraine**

- Développement d'un procédé hydrométallurgique capable de récupérer le plomb métal de grande pureté à partir des boues de sulfate de plomb
- L'acide sulfurique usé peut être traité dans le procédé ABC
- Procédé simple, innovant, économique et écologique
- Dépôt d'un brevet en cours

❑ **Poursuite de la R&D**

- Recherche de partenariats industriels
- Optimisation du procédé
- Essais sur le pilote de St Avold
- Possible industrialisation de procédé : création d'emplois

VALREF

Projet HYDRE

Recyclage des REFIDND

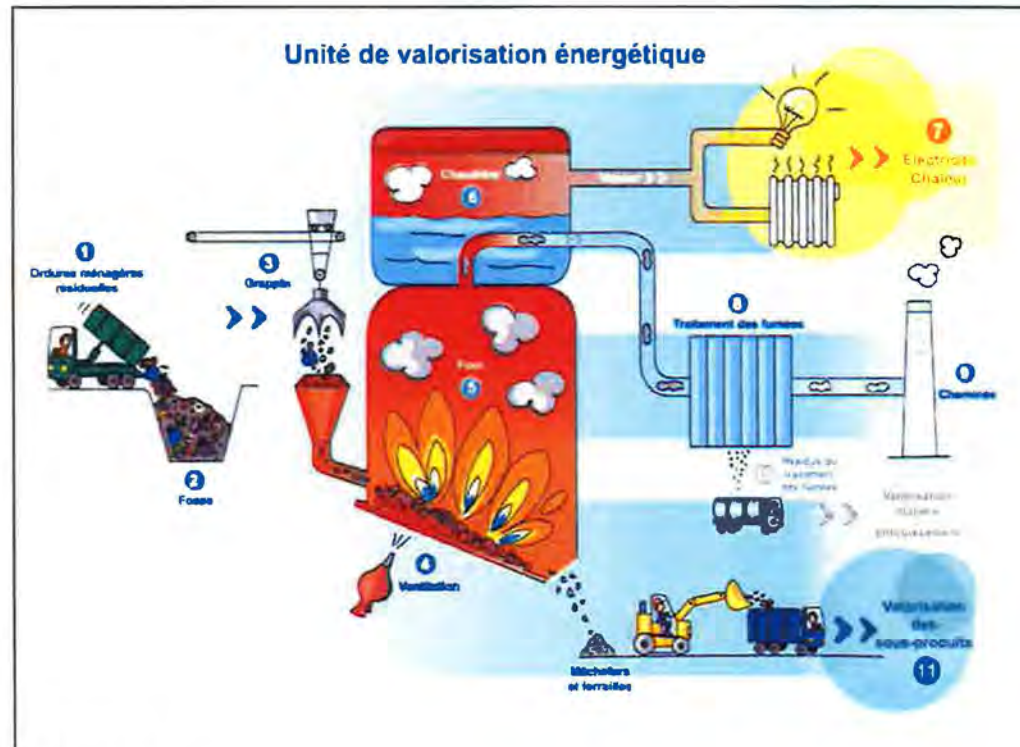


Envoyé en préfecture le 22/04/2015

Reçu en préfecture le 22/04/2015

Affiché le

510



Déchets ménagers

France : 33 Mt/an

Lorraine : 350 kt/an

REFIDND

France : 450 000 t/an

Lorraine : 10 000 t/an

ISDD

France : 100 M€/an

Lorraine : 2,5 M€/an

HYDRE

Recyclage à 95 % avec valorisation matière

Plus économique que la décharge : 50 €/t

Economie circulaire : Cimentiers, UIOM, traitement des eaux, industriels

Création d'emplois : 20

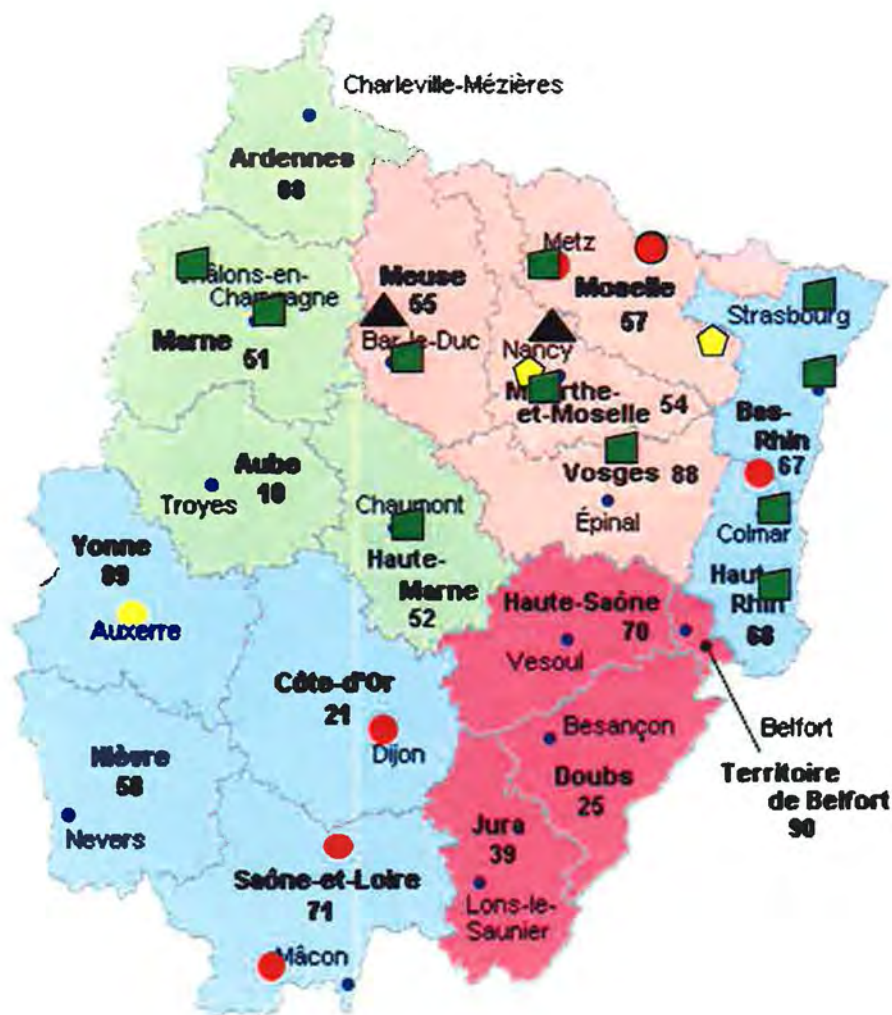
STRICTLY CONFIDENTIAL

UIOM			OM	MIDND	REFIDND	Destination
57	Haganis	Metz	110 000		3 200	Resolest
54	Veolia	Nancy	120 000		3 300	Resolest
55	Sita	Tronville	25 000	6 200	1 100	
88	Sita	Rambervillers	95 000	23 000	2 200	
		Lorraine	350 000	29 200	9 800	
67	Sita	Hagueneau	75 000	18 000	2 950	Gladbeck + téting sur Nied
67	Séché	Strasbourg	350 000	84 000	9 000	Changé
68		Colmar	84 000	16 400	3 450	Unterbreizbach
68		Sausheim	172 500	23 000	3 500	Vaivre
		Alsace	681 500	141 400	18 900	
51	Veolia	La Veuve	100 000	21 800	4 500	
51	Veolia	Reims	69 700	18 700	3 400	
52	Veolia	Chaumont	78 000		1 500	
		Champagne	247 700	40 500	9 400	
		Total	1 279 200	211 100	38 100	

STRICTLY CONFIDENTIAL

Envoyé en préfecture le 22/04/2015
 Reçu en préfecture le 22/04/2015
 Affiché le

VALREF



- UIOM**
 Haganis : Metz (57)
 Veolia : Ludres (54)
 Sita : Tronville (55)
 Sita : Rambervillers (88)
 Hagueneau (67)
 Siché : Strasbourg (67)
 Colmar (68)
 Mulhouse (68)
 Reims (51)
 La veuve (51)
 Veolia : Chaumont (52)

- ISDD (ex CET classe 1)**
 SITA : Jeandelaincourt (57)
 SITA : Laimont (55)

- Cimenteries :**
 VICAT :Xeulley (54)
 HOLCIM : Heming (57)

- Laine de verre :**
 URSA :St Avoild (57)

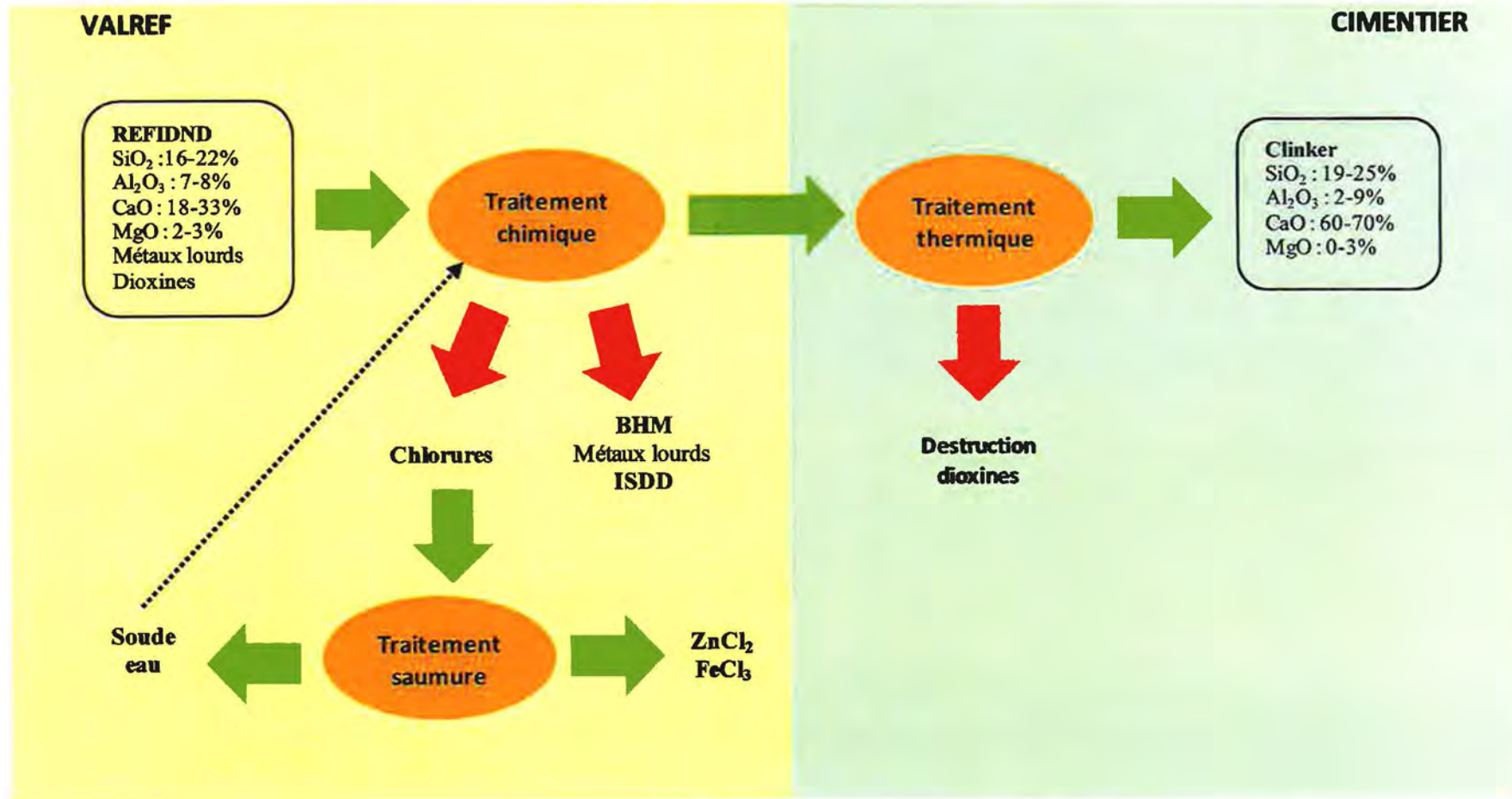
STRICTLY CONFIDENTIAL

Envoyé en préfecture le 22/04/2015
 Reçu en préfecture le 22/04/2015
 Affiché le

- ❑ **Porteur du projet : VALREF**
 - Création en novembre 2014
 - Actionnaires : Marcus Invest, Lauvic (VTB)
 - Cogérants : E. MARCADIER, G. DAUPHIN
 - Brevet : 1

- ❑ **Coûts de traitement des REFIDND en France**
 - Stockage en ISDD après stabilisation : 70% (150 à 340 €/t)
 - Remblais mine de sels (Allemagne) : 21,8% (150 à 210 €/t)
 - Resolest + Hydropale : 4,3% (175 à 250 €/t)
 - Stockage en ISDND : 3,9% (80 à 100 €/t)
 - Coût de traitement : **230 €/t** (en moyenne, source ADEME 2012)
 - Coût pour les collectivités : **100 M€/an**

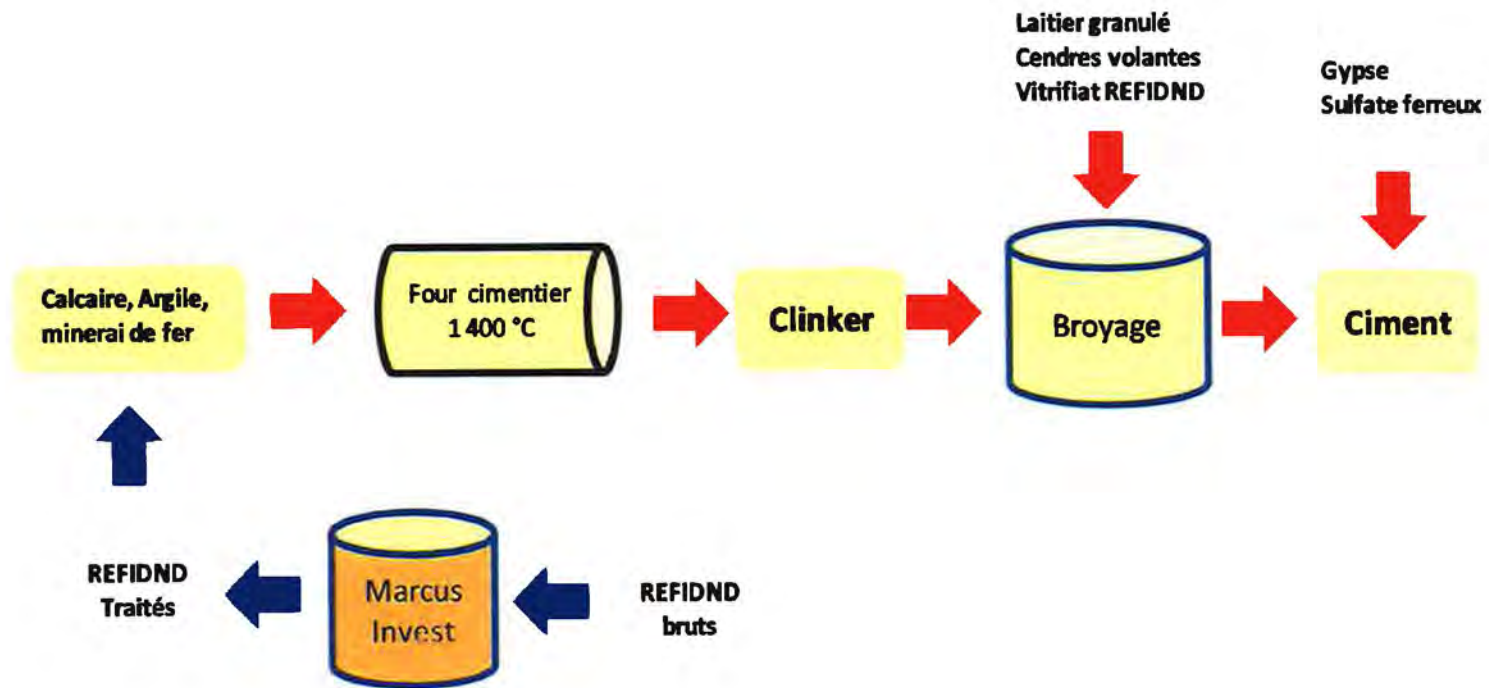
- ❑ **Projet HYDRE en Lorraine**
 - Recyclage des REFIDND au lieu de la mise en décharge ISDD
 - Gain économique : 50 à 80 €/t
 - Economie circulaire : ciment, chlorure ferrique (STEP), chlorure de zinc (galvanisation), soude (UIOM, procédé Hydre, autres)
 - Création d'emplois : 20



STRICTLY CONFIDENTIAL

Envoyé en préfecture le 22/04/2015
 Reçu en préfecture le 22/04/2015
 Affiché le 

Recyclage des REFIDND



STRICTLY CONFIDENTIAL

- ❑ **Phase 1 : R&D en laboratoire (Université de Lorraine)**
 - Valorisation partie minérale (70%) : fabrication de clinker,
 - Recyclage des sels (25%) : soude, chlorure ferrique ou chlorure de zinc
 - Elimination des polluants : métaux lourds, dioxines, chlorures
 - Propriété industrielle : 1 brevet

- ❑ **Phase 2 : R&D sur pilote (St Avoild)**
 - Montage du pilote : en cours
 - Campagne d'essais : 2015
 - Partenariats en cours : CTP (Belgique), Cimalux, Vicat, Sita

- ❑ **Phase 3 : Usine**
 - Investissements : 6 M€
 - Capacité : 10 000 kt/an
 - Emplois : 15 à 20 emplois

STRICTLY CONFIDENTIAL

Envoyé en préfecture le 22/04/2015
Reçu en préfecture le 22/04/2015
Affiché le 23/04/2015

□ 2014

- Aménagements des bureaux et atelier
- Succès de la R&D avec l'Université de Lorraine (REFIDND, batteries au plomb usées)
- 1 brevet déposé et 1 en cours
- Association avec la société VTB (Guy Dauphin)
- Montage du pilote à St Avold
- Recherche de partenariats : Cimalux, Vicat, Sita
- Investissements R&D : 130 k€ (Marcus Invest), 50 k€ (VTB)
- Subvention CCPN : 48 k€

□ 2015

- Finalisation des partenariats industriels
- Optimisation des procédés
- Recyclage des REFIDND : R&D sur le pilote industriel
- Règlement du litige VB2M-TREZ le 02/04/2015
- Création d'une plateforme hydrométallurgique avec l'UL à St Avold

□ 2016

- Finalisation du projet industriel
- Recherche d'un terrain
- Dossier ICPE

VALREF

Pilote st Avoird



Envoyé en préfecture le 22/04/2015
Reçu en préfecture le 22/04/2015
Affiché le

SLO

VALREF

Pilote st Avoird



Envoyé en préfecture le 22/04/2015

Reçu en préfecture le 22/04/2015

Affiché le

SLO

VALREF

Pilote st Avold



Envoyé en préfecture le 22/04/2015

Reçu en préfecture le 22/04/2015

Affiché le



VALREF

Pilote st Avold



Envoyé en préfecture le 22/04/2015
Reçu en préfecture le 22/04/2015
Affiché le

SLO

- ❑ **Plateforme de St Avoird**
 - Pilote hydrométallurgique unique en France : 2 à 3 emplois (ingénieur, technicien)
 - Partenariat Université de Lorraine : 2 brevets
 - Projet de laboratoire commun public-privé
 - Projet Hydre : innovant, écologique, économie circulaire, création d'emplois (20)
 - Projet ABC : possible reprise en 2015

- ❑ **Investissements déjà réalisés**
 - Projet sidérurgique : 400 k€ (VB2M)
 - Projet Hydre : 180 k€ (Valref)
 - CCPN : 48 k€

- ❑ **Investissements 2015 : 300 k€**
 - R&D (optimisations + pilote) : 250 k€
 - Loyer St Avoird : 48 k€

- ❑ **Demande de subvention à la CCPN pour 2015 : 48 k€ (loyer St Avoird)**



Tiers de télétransmission multiprotocole

■ Plate-forme S2LOW - ALTERNANCE Sofi

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : CC du Pays Naborien

Utilisateur : PAULUZZI

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Deliberations
Numéro de l'acte:	CC_20150413_7B
Date de la décision:	2015-04-13 00:00:00+02
Objet:	7b. Convention de location à intervenir avec la SCI PATTON, à Folschviller
Classification matières/sous-matières:	3.3
Identifiant unique:	057-245701388-20150413-CC_20150413_7B-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier: 057-245701388-20150413-CC_20150413_7B-DE-1-1_0.xml	text/xml	977
nom de original: 7b. Convention de location à intervenir avec la SCI PATTON, sise à Folschviller.pdf	application/pdf	149223
nom de métier: 057-245701388-20150413-CC_20150413_7B-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	149223
nom de original: 7b. PJ - Projet Hydromel.pdf	application/pdf	983040
nom de métier: 057-245701388-20150413-CC_20150413_7B-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	983040

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	22 avril 2015 à 17h06min44s	Dépôt initial
En attente de transmission	22 avril 2015 à 17h08min01s	Accepte par le TdT : validation OK
Transmis	22 avril 2015 à 17h08min02s	Transmis au MIOCT
Acquittement reçu	22 avril 2015 à 17h08min15s	Recu par le MIOCT le 2015-04-22

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
COMMUNAUTAIRE**

SÉANCE DU : 13 avril 2015

- **Délégués élus : 44** • **En exercice : 44**
- **Présents : 36**

M. André WOJCIECHOWSKI, Président,
M. Ludovic RIST, Secrétaire de séance,
MM. WEBER, ADIER, SCHAFER, WALKOWIAK, LAURENT, Eddie MULLER, BALLEVRE, Vice-Présidents,
MM. DERU, BIES, Mmes BOUR, ROLSHAUSEN, LEROY, M. KOEHLER, Mmes BOYON, ORDENER, ROUFF, MM. DREISTADT, LANG, Mme DOME, M. TRINKWELL, Mme
SANTINI, MM. NICK, TLEMSANI, Mme PISTER, M. KIEFFER, Mmes STELMASZYK, SALAMONOWSKI, M. SŁIWINSKI, Mmes JOHO, TIRONI-JOUBERT, PIGEOT, SALAS, M.
Frédéric MULLER, Mme WINTER, Membres Délégués.

- **Absents ayant donné procuration à des membres présents : 7**

M. Gabriel MULLER (Folschviller) à Mme Giovanna BOYON (Folschviller) ;
M. Dominique STEICHEN (Valmont) à M. Frédéric MULLER (Valmont) ;
M. René STEINER (Saint-Avold) à Mme Mirella STELMASZYK (Saint-Avold) ;
Mme Nadine AUDIS (Saint-Avold) à Mme Michèle JOHO (Saint-Avold) ;
M. Christian THIÉRCY (Saint-Avold) à M. Yaha TLEMSANI (Saint-Avold) ;
M. Roland THIEL (L'Hôpital) à Mme Dolores ROUFF (L'Hôpital) ;
Mme Joëlle CRUMBACH (Carling) à M. Gaston ADIER (Carling).

- **Absent excusé n'ayant pas donné pouvoir : 1**

M. Claude STAUB (Folschviller).

Point n°8

OBJET : TU – Remboursement de cotisation Versement Transport pour l'entreprise MANPOWER

Rapporteur : M. Claude SCHAFER, Vice-Président

Par courrier en date du 23 Février 2015, la Société Manpower a sollicité M. le Président de la Communauté de Communes du Pays Naborien, pour le remboursement de la somme de 625 €, relative au montant de cotisations versées à tort pour l'année 2013, durant laquelle, la Société justifie avoir occupé moins de 10 salariés dans son Agence de Saint-Avold, située sur le périmètre des transports Urbains de la Communauté de Communes du Pays Naborien.

Cette demande étant conforme à la loi n° 71-559 du 12 Juillet 1971 instituant la Taxe de Transport sur les salaires pour les Entreprises de plus de neuf salariés et de la Jurisprudence constante en la matière, le Conseil Communautaire autorise à l'unanimité :

- 1) le remboursement de la somme de 625 € à la Société Manpower, relative à la cotisation Versement Transport indûment versée au titre du nombre de salariés occupé sur le périmètre des transports Urbains de la Communauté de Communes du Pays Naborien pour l'année 2013;
- 2) étant précisé que l'enveloppe financière est constituée au chapitre 014/815-73942 (versement sur taxe de transport). Ces crédits sont couverts par les recettes liées au versement transport (chapitre 73/815-7342).

Pour extrait conforme

Saint-Avold, le 15 avril 2015
Le Vice-Président Délégué,





Tiers de télétransmission multiprotocole

■ Plate-forme S2LOW - ALTERNANCE Soft

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : CC du Pays Naborien

Utilisateur : PAULUZZI

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Deliberations
Numéro de l'acte:	CC_20150413_08
Date de la décision:	2015-04-13 00:00:00+02
Objet:	8. TU - Remboursement de cotisation Versement Transport pour l'entreprise MANPOWER
Classification matières/sous-matières:	8.7
Identifiant unique:	057-245701388-20150413-CC_20150413_08-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
<i>nom de métier:</i> 057-245701388-20150413-CC_20150413_08-DE-1-1_0.xml	text/xml	859
<i>nom de original:</i> 8. TU - Remboursement de cotisation Versement Transport pour l'entreprise MANPOWER.pdf	application/pdf	99088
<i>nom de métier:</i> 057-245701388-20150413-CC_20150413_08-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	99088

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	22 avril 2015 à 17h08min56s	Dépôt initial
En attente de transmission	22 avril 2015 à 17h12min02s	Accepte par le TdT : validation OK
Transmis	22 avril 2015 à 17h12min02s	Transmis au MIOCT
Acquittement reçu	22 avril 2015 à 17h20min40s	Recu par le MIOCT le 2015-04-22

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU : 13 avril 2015

- Délégués élus: 44 * En exercice : 44.....
- Présents : 36

M. André WOJCIECHOWSKI, Président,
M. Ludovic RIST, Secrétaire de séance,
MM. WEBER, ADIER, SCHÄFER, WALKOWIAK, LAURENT, Eddie MULLER, BALLEVRE, Vice-Présidents,
MM. DERU, BIES, Mmes BOUR, ROLSHAUSEN, LEROY, M. KOEHLER, Mmes BOYON, ORDENER, ROUFF, MM. DREISTADT, LANG, Mme DOME, M. TRINKWELL, Mme
SANTIN, MM. MICK, TLEMSANI, Mme PISTER, M. KIEFFER, Mmes STELMASZYK, SALAMONOWSKI, M. SŁIWINSKI, Mmes JOHO, TIRONI-JOUBERT, PIGEOT, SALAS, M.
Frédéric MULLER, Mme WINTER, Membres Délégués.

- Absents ayant donné procuration à des membres présents : 7

M. Gabriel MULLER (Folschviller) à Mme Giovanna BOYON (Folschviller) ;
M. Dominique STEICHEN (Valmont) à M. Frédéric MULLER (Valmont) ;
M. René STEINER (Saint-Avold) à Mme Mireille STELMASZYK (Saint-Avold) ;
Mme Nadine AUDIS (Saint-Avold) à Mme Michèle JOHO (Saint-Avold) ;
M. Christian THIERCY (Saint-Avold) à M. Yahia TLEMSANI (Saint-Avold) ;
M. Roland THIEL (L'Hôpital) à Mme Dolorès ROUFF (L'Hôpital) ;
Mme Joëlle CRUMBACH (Carling) à M. Gaston ADIER (Carling).

- Absent excusé n'ayant pas donné pouvoir : 1

M. Claude STAUB (Folschviller).

Point n°9

OBJET : TU – Exonération de cotisation Versement Transport pour l'Association ST Nabor Services à St-Avold

Rapporteur : M. Claude SCHAFER, Vice-Président

Par délibération du 24 juillet 2013, point n°4, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays Naborien a décidé :

- de renouveler l'exonération de cotisation Versement Transport à l'Association Saint-Nabor Services à Saint-Avold, reconnue comme Centre d'Aide par le Travail, pour une durée de trois ans, soit jusqu'au 31 Mars 2015, étant précisé que la situation du bénéficiaire ferait l'objet d'un nouvel examen à compter de cette date.

Par courrier en date du 27 Janvier 2015, M. Patrice MAIRE, Directeur de l'Association "Saint-Nabor Services" à Saint-Avold, a sollicité M. le Président de la Communauté de Communes du Pays Naborien pour le renouvellement de cette exonération de la Taxe Versement Transport pour son association.

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, qui autorise l'exonération de la Taxe sur le Versement Transport aux fondations ou associations reconnues d'utilité Publique, à but non lucratif et dont l'activité revêt d'un caractère social, ou pour les Centres d'aide par le Travail, votre Commission des Transports Urbains et Réseau Ferré a émis un avis favorable et invite le Conseil Communautaire à :

- 1) renouveler l'exonération du Versement Transport, pour l'Association "Saint-Nabor Services" à Saint-Avold, reconnue comme Centre d'Aide par le Travail, à compter du 1^{er} Avril 2015 ;
- 2) accorder ladite exonération pour trois années, soit jusqu'au 31 Mars 2018, étant précisé que la situation du bénéficiaire fera l'objet d'un nouvel examen à cette date ;
- 3) notifier la présente délibération aux services de l'URSSAF.

Décision du Conseil Communautaire :



La délibération est adoptée à la majorité des suffrages exprimés

S'est abstenue : Mme PIGEOT,

Mme PISTER et M. TLEMSANI n'ont pas pris part au vote.

Pour extrait conforme
Saint-Avold, le 15 avril 2015
Le Vice-Président Délégué,

G. WEBER





Tiers de télétransmission multiprotocole

■ Plate-forme S2LOW - ALTERNANCE Soft

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : CC du Pays Naborien

Utilisateur : PAULUZZI

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Deliberations
Numéro de l'acte:	CC_20150413_09
Date de la décision:	2015-04-13 00:00:00+02
Objet:	9. TU - Exonération de cotisation Versement Transport pour l'Association ST Nabor Services à St-Avoid
Classification matières/sous-matières:	8.7
Identifiant unique:	057-245701388-20150413-CC_20150413_09-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
057-245701388-20150413-CC_20150413_09-DE-1-1_0.xml	text/xml	878
nom de original:		
9. TU - Exonération de cotisation Versement Transport pour l'Association ST Nabor Services à St-Avoid.pdf	application/pdf	126465
nom de métier:		
057-245701388-20150413-CC_20150413_09-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	126465

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	22 avril 2015 à 17h10min59s	Dépôt initial
En attente de transmission	22 avril 2015 à 17h12min02s	Accepte par le TdT : validation OK
Transmis	22 avril 2015 à 17h12min03s	Transmis au MIOCT
Acquittement reçu	22 avril 2015 à 17h20min06s	Recu par le MIOCT le 2015-04-22

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU : 13 avril 2015

- **Délégués élus : 44** • **En exercice : 44**
- **Présents : 36**

M. André WOJCIECHOWSKI, Président,
M. Ludovic RIST, Secrétaire de séance,
MM. WEBER, ADIER, SCHAFER, WALKOWIAK, LAURENT, Eddie MULLER, BALLEVRE, Vice-Présidents,
MM. DERU, BIES, Mmes BOUR, ROLSHAUSEN, LEROY, M. KOEHLER, Mmes BOYON, ORDENER, ROUFF, MM. DREISTADT, LANG, Mme DOME, M. TRINKWELL, Mme
SANTIN, MM. MICK, TLEMSANI, Mme PISTER, M. KIEFFER, Mmes STELMASZYK, SALAMONOWSKI, M. SLIWINSKI, Mmes JOHO, TIRONI-JOUBERT, PIGEOT, SALAS, M.
Frédéric MULLER, Mme WINTER, Membres Délégués.

- **Absents ayant donné procuration à des membres présents : 7**

M. Gabriel MULLER (Folschviller) à Mme Giovanna BOYON (Folschviller) ;
M. Dominique STEICHEN (Valmont) à M. Frédéric MULLER (Valmont) ;
M. René STEINER (Saint-Avold) à Mme Mireille STELMASZYK (Saint-Avold) ;
Mme Nadine AUDIS (Saint-Avold) à Mme Michèle JOHO (Saint-Avold) ;
M. Christian THERCY (Saint-Avold) à M. Yahia TLEMSANI (Saint-Avold) ;
M. Roland THIEL (L'Hôpital) à Mme Deloris ROUFF (L'Hôpital) ;
Mme Joëlle CRUMBACH (Carling) à M. Gaston ADIER (Carling).

- **Absent excusé n'ayant pas donné pouvoir : 1**

M. Claude STAUB (Folschviller).

Point n°10

OBJET : TU – Avenant n° 1 à la Convention de Délégation de Service Public du 20/02/2014, pour l'exploitation du Réseau de Transport Transavold

Rapporteur : M. Claude SCHAFER, Vice-Président

Dans le cadre de la mise en place du nouveau réseau de Transport Urbain, au 1^{er} Septembre 2014, la Société Bus Est, attributaire du marché, a été sollicitée en vue de procéder à des ajustements de services permettant de répondre, notamment, aux perturbations occasionnées par la mise en application du nouveau rythme scolaire.

L'ensemble des modifications a généré, à moyens constants, des kilomètres supplémentaires et donc des coûts supplémentaires pour un montant de 12 542.70 € HT (valeur octobre 2013)/an, ce qui nécessitent de réviser les montants de la Contribution Financière Forfaitaire contractuelle, conformément à son article 21.5.1.

Votre Commission des Transports ayant émis un avis favorable à ces modifications d'offre de services, invite le Conseil Communautaire à :

- 1) autoriser les ajustements de services réalisés sur le Réseau Transavold à compter du 1^{er} Septembre 2014, entraînant une augmentation de la Contribution Financière Forfaitaire contractuelle de 12 542.70 € HT (valeur oct. 2013) par an, ce, jusqu'au terme de la Délégation de Service Public, à savoir le 31 août 2019 ;



- 2) habiliter M. le Président ou son représentant à comparaître à la signature de l'avenant n° 1 au Contrat de Délégation de Service Public CCPN/BUS EST ;
- 3) préciser que l'enveloppe financière correspondante est à prévoir au budget primitif 2015. Ces frais seront couverts par les recettes liées au versement Transport.

Décision du Conseil Communautaire :

La délibération est adoptée à l'unanimité

Pour extrait conforme
Saint-Avold, le 15 avril 2015
Le Vice-Président Délégué,

G. WEBER



**CONVENTION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR
L'EXPLOITATION DU RESEAU DE TRANSPORT PUBLIC
URBAIN DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS NABORIEN**

AVENANT N°1

entre

– **LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS NABORIEN**

Représentée par son Président, Monsieur André WOJCIECHOWSKI, dûment habilité par délibération en date du [...] ;

(Ci-après dénommée « la CCPN » ou « l'Autorité Délégante »)

D'UNE PART,

et

– **BUS EST**, Société par Actions Simplifiée au capital de 215 500 euros

Dont le siège se situe 8 Place de la République à Nancy (54) SIREN 392 083 911 00140, RCS NANCY, représentée par **Monsieur Stéphane ANTON**, en sa qualité de Directeur, dûment habilité

(Ci-après dénommée « BUS EST »)

D'AUTRE PART

Ci-après dénommées ensemble « les Parties » ou séparément « la Partie »

Il est préalablement exposé ce qui suit :

Par convention de Délégation de Service Public (ci-après « la Convention »), la Communauté de Communes du Pays Naborien a confié la gestion et l'exploitation de ses transports urbains à la Société Bus Est, pour une durée de cinq ans à compter du 1^{er} septembre 2014.

Dans le cadre de la mise en place du nouveau réseau, il a été procédé à –des ajustements des services pour, à l'initiative de la CCPN, adapter le service à des nécessités d'environnement.

L'ensemble des modifications a généré, à moyens constants, des kilomètres supplémentaires et donc des coûts supplémentaires qui nécessitent de réviser les montants de contribution financière forfaitaire prévus dans la convention initiale comme décrit ci-dessous et ce sur la durée de la Convention.



Article 1 : Modifications de services

Les modifications de services suivantes sont mises en œuvre :

* A la suite de la réforme des rythmes scolaires, depuis le 1^{er} septembre 2014 le réseau Transavold dessert l'école Pierre Frisch les mercredis scolaires par le biais de la ligne 5.

* Un service de doublage a été rajouté depuis le 1^{er} septembre 2014 -les mercredis midi sur la ligne 2 au départ du Collège La Fontaine.

* Un Aller/Retour a été rajouté depuis le 5 septembre 2014- sur la ligne 3 tous les jours (du lundi au samedi), le matin.

* Un service de doublage a été rajouté depuis le 1^{er} septembre 2014 tous les soirs en période scolaire sur la ligne 2 au départ du Lycée Charles Jully.

Il a été convenu que ce service supplémentaire serait réalisé à titre gracieux.

L'annexe 1 de la Convention est mise à jour en conséquence.

Article 2 : Incidences des variations de l'offre

Il est convenu au préalable entre les Parties que le différentiel d'offre sera valorisé en Euro octobre 2013 hors actualisation et que cette valorisation sera versée par l'Autorité Délégitante en année civile, à savoir de 2015 à 2019.

Conformément aux stipulations de l'article 21.5.1.1 de la Convention, la valorisation du différentiel d'offre, réalisé à moyens constants (véhicules, personnel) se fait :

- sur la base des kilomètres de production, haut-le-pied inclus (coût de roulage selon le type de véhicule utilisé),
- sur la base des heures travaillées (coût unitaire horaire de 24,43 € HT défini à l'article 25.5.1.1 de la Convention).

* Le coût pour les mercredis de la ligne 5 pour un total de 375 kilomètres est de 1260,76_€ HT.

* Le coût pour le doublage supplémentaire des mercredis sur la ligne 2 pour un total de 285 kilomètres est de 512,23_€_HT.

* Le coût pour l'Aller/Retour quotidien sur la ligne 3 pour un total de 6 919 kilomètres est de 10 769.70 € HT.

L'ensemble de ces modifications représente un total de 7_579 kilomètres pour un coût en Euro octobre 2013 annuel de 12_542.70_€_HT.

Ces coûts supplémentaires seront intégrés dans les charges prévisionnelles servant au calcul de la CFF.

Les montants de CFF prévus sur la durée de la convention sont révisés en conséquence.

L'annexe 7 de la Convention est modifiée en conséquence.

Article 3 : Portée du présent avenant

Les autres termes de la Convention, non modifiés par le présent avenant, restent inchangés.

Fait à Saint Avold, le ...

Pour BUS EST SA

Pour la CCPN

Stéphane ANTON

André WOJCIECHOWSKI

Envoyé en préfecture le 22/04/2015

Reçu en préfecture le 22/04/2015

Affiché le

SLO

LIGNE 3 TOUS LES JOURS MATIN	LMMEJVS
SAINT-AVOLD-Saint AVOID Gare routière	10:25
SAINT-AVOLD-Saint AVOID Bd de Lorraine	10:26
SAINT-AVOLD-Saint AVOID Europe	10:28
SAINT-AVOLD-Saint AVOID Hospitalor	10:29
SAINT-AVOLD-Saint AVOID Crusem	10:30
SAINT-AVOLD-Saint AVOID Couhé	10:31
SAINT-AVOLD-Saint AVOID Côte	10:32
SAINT-AVOLD-Saint AVOID CES La Fontaine	10:33
SAINT-AVOLD-Saint AVOID Villa d'Avril	10:34
SAINT-AVOLD-Saint AVOID Langacker	10:36
SAINT-AVOLD-Saint AVOID Centre de tri	10:37
SAINT-AVOLD-Saint AVOID Necropole	10:38
SAINT-AVOLD-Saint AVOID AFPA	10:39
SAINT-AVOLD-Saint AVOID Arcadia	10:42
SAINT-AVOLD-Saint AVOID Pharmacie	10:43
SAINT-AVOLD-Saint AVOID Cambrai	10:44
SAINT-AVOLD-Saint AVOID Vignerons	10:45
SAINT-AVOLD-Saint AVOID Ypres	10:46
SAINT-AVOLD-Saint AVOID Somme	10:47
SAINT-AVOLD-Saint AVOID Marne	10:48
SAINT-AVOLD-Saint AVOID Arras	10:49
SAINT-AVOLD-Saint AVOID Poitiers	10:50

LIGNE 3

SAINT-AVOLD-Saint AVOID Cambrai	10:00
SAINT-AVOLD-Saint AVOID Vignerons	10:01
SAINT-AVOLD-Saint AVOID Ypres	10:02
SAINT-AVOLD-Saint AVOID Somme	10:03
SAINT-AVOLD-Saint AVOID Marne	10:04
SAINT-AVOLD-Saint AVOID Arras	10:05
SAINT-AVOLD-Saint AVOID Poitiers	10:06
SAINT-AVOLD-Saint AVOID Pharmacie	10:07
SAINT-AVOLD-Saint AVOID Arcadia	10:09
SAINT-AVOLD-Saint AVOID AFPA	10:12
SAINT-AVOLD-Saint AVOID Necropole	10:13
SAINT-AVOLD-Saint AVOID Centre de tri	10:14
SAINT-AVOLD-Saint AVOID Langacker	10:15
SAINT-AVOLD-Saint AVOID Couhé	
SAINT-AVOLD-Saint AVOID CES La Fontaine	
SAINT-AVOLD-Saint AVOID Villa d'Avril	
SAINT-AVOLD-Saint AVOID Crusem	10:16

Envoyé en préfecture le 22/04/2015

Reçu en préfecture le 22/04/2015

Affiché le

The logo for SLO (Service Local d'Orientation) is displayed in blue, stylized capital letters.

SAINT-AVOLD-Saint Avoïd Hospitalor	10:17
SAINT-AVOLD-Saint Avoïd Europe	10:18
SAINT-AVOLD-Saint Avoïd Bd de Lorraine	10:19
SAINT-AVOLD-Saint Avoïd Gare routière	10:20

Envoyé en préfecture le 22/04/2015

Reçu en préfecture le 22/04/2015

Affiché le



COMPLEMENT ANNEXE 1 - AVENANT 1 DSP 1/09/2014

LIGNE 5 MERCREDI SCOLAIRE

SAINT-AVOLD-Saint Avoïd Lycée Technique Jully	08:15
SAINT-AVOLD-Saint Avoïd Enjergis	08:16
SAINT-AVOLD-Saint Avoïd Point du Jour	08:17
SAINT-AVOLD-Saint Avoïd Commissariat	08:18
SAINT-AVOLD-Saint Avoïd Parc Municipal	08:20
SAINT-AVOLD-Saint Avoïd Abbatale	08:21
SAINT-AVOLD-Saint Avoïd Hirschauer	08:23
SAINT-AVOLD-Saint Avoïd Mairie	08:24
SAINT-AVOLD-Saint Avoïd Gare routière	08:25

SAINT-AVOLD-Saint Avoïd Abbatale	11:50
SAINT-AVOLD-Saint Avoïd Mairie 2	11:52
SAINT-AVOLD-Saint Avoïd CES La Fontaine	
SAINT-AVOLD-Saint Avoïd Dudweiler	
SAINT-AVOLD-Saint Avoïd Chapelle	
SAINT-AVOLD-Saint Avoïd Av. Clémenceau	
SAINT-AVOLD-Saint Avoïd Gare routière	11:52
SAINT-AVOLD-Saint Avoïd Atac Bd Lorraine	11:54
SAINT-AVOLD-Saint Avoïd Point du Jour	11:56
SAINT-AVOLD-Saint Avoïd Energie	11:57
SAINT-AVOLD-Saint Avoïd Lycée Technique Jully	11:59

Envoyé en préfecture le 22/04/2015

Reçu en préfecture le 22/04/2015

Affiché le



LIGNE 2 DOUBLAGE SCOLAIRE

Saint Avoird Lycée Technique Jully	17:03
Saint Avoird Energis	17:04
Saint Avoird Point du Jour	17:04
Saint Avoird Commissariat	17:05
Saint Avoird Mairie	17:06
Saint Avoird Gare routière	17:07

DOUBLAGE LIGNE 2 SCOLAIRE MERCREDI

Saint Avoird CES La Fontaine	12:05
Saint Avoird Chasseur	12:08
Saint Avoird Rue d'Essin	12:09
Saint Avoird Naples	12:10
Saint Avoird Tyrol	12:11
Saint Avoird Myrtille	12:14
Saint Avoird Groupe scolaire JJ	12:14
Saint Avoird Orchid	12:15
Saint Avoird Bruyères	12:16
Saint Avoird Les Cygnes	12:18
Saint Avoird Foyer	12:19

Envoyé en préfecture le 22/04/2015

Reçu en préfecture le 22/04/2015

Affiché le

510

Compte d'exploitation OFFRE DE BASE BUS EST après Avenant 1

	2014 (4 mois)	2015	2016	2017	2018	2019 (8 mois)
Recettes provisionnelles Rfo € HTVA	193 407 €	501 578 €	505 930 €	510 369 €	514 897 €	318 283 €
Dépenses provisionnelles Dfo € HTVA	589 076 €	1 583 395 €	1 566 976 €	1 584 320 €	1 557 304 €	1 021 150 €
Compensation Financière Forfaitaire Clo €	395 669 €	1 081 817 €	1 061 046 €	1 053 951 €	1 042 408 €	702 867 €



BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : CC du Pays Naborien

Utilisateur : PAULUZZI

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Deliberations
Numéro de l'acte:	CC_20150413_10
Date de la décision:	2015-04-13 00:00:00+02
Objet:	10. TU - Avenant n° 1 à la Convention de Délégation de Service Public du 20/02/2014, pour l'exploitation du Réseau de Transport Transavold
Classification matières/sous-matières:	8.7
Identifiant unique:	057-245701388-20150413-CC_20150413_10-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier: 057-245701388-20150413-CC_20150413_10-DE-1-1_0.xml	text/xml	1043
nom de original: 10. TU - Avenant n° 1 à la Convention de Délégation de Service Public du 20 février 2014 pour l'exploitation du Réseau de Transport Transavold.pdf	application/pdf	122828
nom de métier: 057-245701388-20150413-CC_20150413_10-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	122828
nom de original: 10. PJ - Avenant n° 1.pdf	application/pdf	327405
nom de métier: 057-245701388-20150413-CC_20150413_10-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	327405

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	22 avril 2015 à 17h13min53s	Dépôt initial
En attente de transmission	22 avril 2015 à 17h16min01s	Accepte par le TdT : validation OK

	<i>Transmis</i>	<i>22 avril 2015 à 17h16min05s</i>	<i>Transmis au MIOCT</i>
	<i>Acquittement reçu</i>	<i>22 avril 2015 à 17h21min19s</i>	<i>Recu par le MIOCT le 2015-04-22</i>

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU : 13 avril 2015

- Délégués élus : 44 • En exercice : 44.....
- Présents : 36

M. André WOJCIECHOWSKI, Président,
M. Ludovic RIST, Secrétaire de séance,
MM. WEBER, ADIER, SCHAFER, WALKOWIAK, LAURENT, Eddie MULLER, BALLEVRE, Vice-Présidents,
MM. DERU, BIES, Mmes BOUR, ROLSHAUSEN, LEROY, M. KOEHLER, Mmes BOYON, ORDENER, ROUFF, MM. DREISTADT, LANG, Mme DOME, M. TRINKWELL, Mme
SANTIN, MM. MICK, TLEMSANI, Mme PISTER, M. KEFFER, Mmes STELMASZYK, SALAMONOWSKI, M. SLIWINSKI, Mmes JOHO, TIRONI-JOUBERT, PIGEOT, SALAS, M.
Frédéric MULLER, Mme WINTER, Membres Délégués

- Absents ayant donné procuration à des membres présents : 7

M. Gabriel MULLER (Folschviller) à Mme Giovanna BOYON (Folschviller) ;
M. Dominique STEICHEN (Valmont) à M. Frédéric MULLER (Valmont) ;
M. René STEINER (Saint-Avold) à Mme Mirella STELMASZYK (Saint-Avold) ;
Mme Nadine AUDIS (Saint-Avold) à Mme Michèle JOHO (Saint-Avold) ;
M. Christian THIERY (Saint-Avold) à M. Yahia TLEMSANI (Saint-Avold) ;
M. Rotaril THIEL (L'Hôpital) à Mme Dolorés ROUFF (L'Hôpital) ;
Mme Joëlle CRUMBACH (Carling) à M. Gaston ADIER (Carling).

- Absent excusé n'ayant pas donné pouvoir : 1

M. Claude STAUB (Folschviller).

Point n°11

OBJET : Versement de subventions et aides financières aux associations à caractère touristique et rurale

Rapporteur : M. Jean-Jacques BALLEVRE, Vice-Président

Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Pays Naborien a été saisi par différentes associations qui ont sollicité l'octroi d'une subvention à caractère touristique et rurale, qui ont fait l'objet d'un examen de la Commission Tourisme et Rural et du Bureau.

Ces requêtes émanent :

1. Du Musée de la Mine pour un soutien de leurs activités ;
2. De l'Office de Tourisme de Saint-Avold pour leurs activités sur le Territoire du Pays Naborien tout au long de l'année ;
3. De l'Ecole du Chat de Valmont pour ces diverses interventions sur le territoire du Pays Naborien en termes de castration ou de stérilisation des chats errants ;
4. De l'Association Sports et Loisirs Dourd'Hal ;
5. De l'Association DCF Moselle Est (Dirigeants Commerciaux de France).

Le Bureau réuni le 08 avril 2015, invite le Conseil Communautaire à :

- 1) Attribuer les subventions suivantes :

IDENTITE DES ASSOCIATIONS	MONTANT SOLLICITE	SOMME PERCUE EN 2014	SOMME PERCUE EN 2013	MONTANT PROPOSE 2015
Musée de la Mine	30 000,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €	30 000,00 € TTC
Office de Tourisme	5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €
Ecole du Chat	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
ASLD	5 000,00 €	0 €	0 €	1 000,00 €
DCF Moselle Est	3 000,00 €			1 000,00 €

- 2) habiliter M. le Président de la Communauté de Communes du Pays Naborien ou son représentant à procéder à l'exécution de la présente délibération et lui donner tous pouvoirs à cet effet, étant précisé que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Primitif 2015, respectivement aux articles 6574 (chapitre 65) et 6281 (chapitre 011).

Décision du Conseil Communautaire :

La délibération est adoptée à la majorité des suffrages exprimés

Se sont abstenues : Mmes PISTER, TIRONI-JOUBERT.

Pour extrait conforme
Saint-Avold, le 15 avril 2015
Le Vice-Président Délégué,

G. WEBER





Tiers de télétransmission multiprotocole

■ Plate-forme S2LOW - ALTERNANCE Soft

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : CC du Pays Naborien

Utilisateur : PAULUZZI

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Deliberations
Numéro de l'acte:	CC_20150413_11
Date de la décision:	2015-04-13 00:00:00+02
Objet:	11. Versement de subventions et aides financières aux associations à caractère touristique et rurale
Classification matières/sous-matières:	7.5
Identifiant unique:	057-245701388-20150413-CC_20150413_11-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
057-245701388-20150413-CC_20150413_11-DE-1-1_0.xml	text/xml	877
nom de original:		
11. Versement de subventions et aides financières aux associations à caractère touristique et rurale.pdf	application/pdf	138059
nom de métier:		
057-245701388-20150413-CC_20150413_11-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	138059

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	22 avril 2015 à 17h15min20s	Dépôt initial
En attente de transmission	22 avril 2015 à 17h16min01s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	22 avril 2015 à 17h16min02s	Transmis au MIOCT
Acquittement reçu	22 avril 2015 à 17h21min08s	Recu par le MIOCT le 2015-04-22

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU : 13 avril 2015

- Délégués élus : 44 • En exercice : 44.....
- Présents : 36

M. André WOJCIECHOWSKI, Président,
M. Ludovic RIST, Secrétaire de séance,
MM. WEBER, ADIER, SCHÄFER, WALKOWIAK, LAURENT, Eddie MÜLLER, BALLEVRE, Vice-Présidents,
MM. DERU, BIES, Mmes BOUR, ROLSHAUSEN, LEROY, M. KOEHLER, Mmes BOYON, ORDENER, ROUFF, MM. DREIESTADT, LANG, Mme DOME, M. TRINKWELL, Mme
SANTIN, MM. MICK, TLEMSANI, Mme PISTER, M. KIEFFER, Mmes STELMASZYK, SALAMONOWSKI, M. SLIWINSKI, Mmes JOHO, TIRONI-JOUBERT, PIGEOT, SALAS, M.
Frédéric MÜLLER, Mree WINTER, Membres Délégués.

- Absents ayant donné procuration à des membres présents : 7

M. Gabriel MÜLLER (Folschviller) à Mme Giovanna BOYON (Folschviller),
M. Dominique STECHEN (Valmont) à M. Frédéric MÜLLER (Valmont),
M. René STEINER (Saint-Avold) à Mme Miroslava STELMASZYK (Saint-Avold),
Mme Nadine AUDIS (Saint-Avold) à Mme Michèle JOHO (Saint-Avold),
M. Christian THIERCY (Saint-Avold) à M. Yahya TLEMSANI (Saint-Avold),
M. Roland THIEL (L'Hôpital) à Mme Dolores ROUFF (L'Hôpital),
Mme Joëlle CRUMBACH (Carling) à M. Gaston ADIER (Carling).

- Absent excusé n'ayant pas donné pouvoir : 1

M. Claude STAUB (Folschviller).

Point n°12

**OBJET : Désignation des représentants de la Communauté de Communes du Pays Naborien au sein des
Etablissements Publics locaux d'Enseignement**

Rapporteur : M. Aloyse LAURENT, Vice-Président

Le 30 janvier 2015, les services de la Préfecture de Moselle ont porté à la connaissance de M. le Président de la Communauté de Communes du Pays Naborien, qu'en vertu des dispositions du décret n°2014-1236 du 24 octobre 2014 relatif à la composition du Conseil d'Administration des établissements publics locaux d'enseignement (EPL), qui tire les conséquences des modifications introduites par les lois n°2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République, les conditions de désignation des représentants des collectivités territoriales au sein des Conseils d'Administration des établissements publics locaux d'enseignement (EPL) sont modifiés.

C'est ainsi, que conformément à l'article L. 421-2 du Code de l'Education, la collectivité de rattachement voit sa représentation passer de un à deux représentants.

Pour maintenir l'équilibre de répartition entre les collectivités territoriales, l'administration, les personnels et les usagers de la composition du CA, le législateur a prévu :

- Pour le CA des collèges de plus de 600 élèves et des lycées, le passage de 3 (trois) à 2 (deux) représentants de la commune siège de l'établissement ou lorsqu'il existe un EPCI, un représentant de cet établissement public et un représentant de la commune (article R421.14 du Code de l'Education) ;

- Pour le CA des collèges de moins de 600 élèves et ne comportant pas une section d'éducation spécialisée, celui des établissements régionaux d'enseignement adapté et celui des lycées professionnels maritimes, la représentation de la commune siège sera désormais d'un membre. Lorsqu'il existe un EPCI, un représentant de cet établissement public assiste au CA à titre consultatif.

Compte tenu de ce qui précède, il est proposé à l'assemblée communautaire de désigner les représentants titulaires et suppléants de la Communauté de Communes du Pays Naborien au sein du Conseil d'Administration des établissements publics locaux d'enseignement suivant le tableau ci-annexé.

P.J. : Tableau

Décision du Conseil Communautaire :

La délibération est adoptée à la majorité des suffrages exprimés

Se sont abstenues : Mmes PIGEOT, TIRONI-JOUBERT.

Pour extrait conforme
Saint-Avold, le 15 avril 2015
Le Vice-Président Délégué,

G. WEBER



REPRÉSENTATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX D'ENSEIGNEMENT

<u>ÉTABLISSEMENT</u>	<u>Catégorie</u>	<u>Nombre d'élèves</u>	<u>Conseil d'Administration des E.P.L.E.</u>			
			<u>Titulaire</u>		<u>Suppléant</u>	
			<u>Nombre</u>	<u>NOM</u>	<u>Nombre</u>	<u>NOM</u>
Lycée Polyvalent Régional Jean-Victor PONCELET à SAINT-AVOLD	Lycée	1118	1	Mireille STELMASZYK	1	Gabriel WALKOWIAK
Lycée des Métiers et Technologies innovantes à SAINT-AVOLD	Lycée	1211	1	Aloyse LAURENT	1	Claude SCHÄFER
Collège La Carrière à SAINT-AVOLD	Collège	662	1	Christian THIERCY	1	Yahia TLEMSANI
Collège Alexandre Dreux à FOLSCHVILLER	Collège	417	1	Giovanna BOYON	1	Gabriel MULLER

Envoyé en préfecture le 22/04/2015
 Reçu en préfecture le 22/04/2015
 Affiché le 



BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : CC du Pays Naborien

Utilisateur : PAULUZZI

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Deliberations
Numéro de l'acte:	CC20150413_12
Date de la décision:	2015-04-13 00:00:00+02
Objet:	12. Désignation des représentants de la Communauté de Communes du Pays Naborien au sein des Etablissements Publics locaux d'Enseignement.
Classification matières/sous-matières:	5.7
Identifiant unique:	057-245701388-20150413-CC20150413_12-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier: 057-245701388-20150413-CC20150413_12-DE-1-1_0.xml	text/xml	1038
nom de original: 12. Désignation des représentants de la CCPN au sein des Ets Publics locaux d'Enseignement.pdf	application/pdf	138666
nom de métier: 057-245701388-20150413-CC20150413_12-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	138666
nom de original: 12. Tableau Représentation Conseil Communautaire.pdf	application/pdf	53244
nom de métier: 057-245701388-20150413-CC20150413_12-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	53244

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	22 avril 2015 à 17h17min58s	Dépôt initial
En attente de transmission	22 avril 2015 à 17h20min01s	Accepte par le TdT : validation OK
Transmis	22 avril 2015 à 17h20min02s	Transmis au MIOCT

	<i>Acquittement reçu</i>	<i>22 avril 2015 à 17h21min35s</i>	<i>Recu par le MIOCT le 2015-04-22</i>
--	--------------------------	------------------------------------	--

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU : 13 avril 2015

- **Délégués élus : 44** • **En exercice : 44**
- **Présents : 36**

M. André WOJCIECHOWSKI, Président,
M. Ludovic RIST, Secrétaire de séance,
MM. WEBER, ADIER, SCHÄFER, WALKOWIAK, LAURENT, Eddie MULLER, BALLEVRÉ, Vice-Présidents,
MM. DERU, BIES, Mmes BOUR, ROLSHAUSEN, LEROY, M. KOEHLER, Mmes BOYON, ORDENER, ROUFF, MM. DREISTADT, LANG, Mme DOME, M. TRINKWELL, Mme
SANTIN, MM. MICK, TLEMSANI, Mme PISTER, M. KIEFFER, Mmes STELMASZYK, SALAMONOWSKI, M. SŁIWINSKI, Mmes JOHO, TIRONI-JOUBERT, PIGEOT, SALAS, M.
Frédéric MULLER, Mme WINTER, Membres Délégués.

- **Absents ayant donné procuration à des membres présents : 7**

M. Gabriel MULLER (Folschviller) à Mme Giovanna BOYON (Folschviller) ;
M. Dominique STEICHEN (Valmont) à M. Frédéric MULLER (Valmont) ;
M. René STEINER (Saint-Avold) à Mme Mireille STELMASZYK (Saint-Avold) ;
Mme Nadine AUDIS (Saint-Avold) à Mme Michèle JOHO (Saint-Avold) ;
M. Christian THIERY (Saint-Avold) à M. Yahia TLEMSANI (Saint-Avold) ;
M. Roland THIEL (L'Hôpital) à Mme Dolorès ROUFF (L'Hôpital) ;
Mme Joëlle CRUMBACH (Carling) à M. Gaston ADIER (Carling).

- **Absent excusé n'ayant pas donné pouvoir : 1**

M. Claude STAUB (Folschviller).

Point n°13

OBJET : Désignation d'un représentant de la Communauté de Communes du Pays Naborien au conseil d'administration de l'EPFL (Etablissement Public Foncier de Lorraine)

Rapporteur : M. André WOJCIECHOWSKI, Président

Par courrier du 11 mars 2015, M. le Préfet de la Région Lorraine, Préfet de la Moselle, a sollicité les Présidents des EPCI à fiscalité propre, pour le renouvellement du conseil d'administration de l'EPFL dont l'assemblée se réunira le 19 mai 2015 à Metz et dont les candidatures doivent lui être adressées avant le 12 mai 2015, en vue de désigner deux membres titulaires et deux membres suppléants.

Ce faisant, M. le Président de la Communauté de Communes du Pays Naborien invite le Conseil Communautaire à désigner :

- M. Gilbert WEBER, Vice-Président de la CCPN pour être candidat au conseil d'administration de l'EPFL et représentant de la CCPN à l'assemblée compétente.

Décision du Conseil Communautaire :

La délibération est adoptée à la majorité des suffrages exprimés

Se sont abstenus : Mmes PIGEOT, TIRONI-JOUBERT, M. DREISTADT

Pour extrait conforme
Saint-Avold, le 15 avril 2015
Le Vice-Président Délégué,

G. WEBER





Tiers de télétransmission multiprotocole

■ Plate-forme S2LOW - ALTERNANCE Soft

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : CC du Pays Naborien

Utilisateur : PAULUZZI

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Deliberations
Numéro de l'acte:	CC_20150413_13
Date de la décision:	2015-04-13 00:00:00+02
Objet:	13. Désignation d'un représentant de la Communauté de Communes du Pays Naborien au conseil d'administration de l'EPFL (Etablissement Public Foncier de Lorraine)
Classification matières/sous-matières:	5.7
Identifiant unique:	057-245701388-20150413-CC_20150413_13-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
057-245701388-20150413-CC_20150413_13-DE-1-1_0.xml	text/xml	939
nom de original:		
13. Désignation d'un représentant de la CCPN au conseil d'administration de l'EPFL.pdf	application/pdf	100806
nom de métier:		
057-245701388-20150413-CC_20150413_13-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	100806

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	22 avril 2015 à 17h20min21s	Dépôt initial
En attente de transmission	22 avril 2015 à 17h24min01s	Accepte par le TdT : validation OK
Transmis	22 avril 2015 à 17h24min05s	Transmis au MIOCT
Acquittement reçu	22 avril 2015 à 17h25min07s	Recu par le MIOCT le 2015-04-22